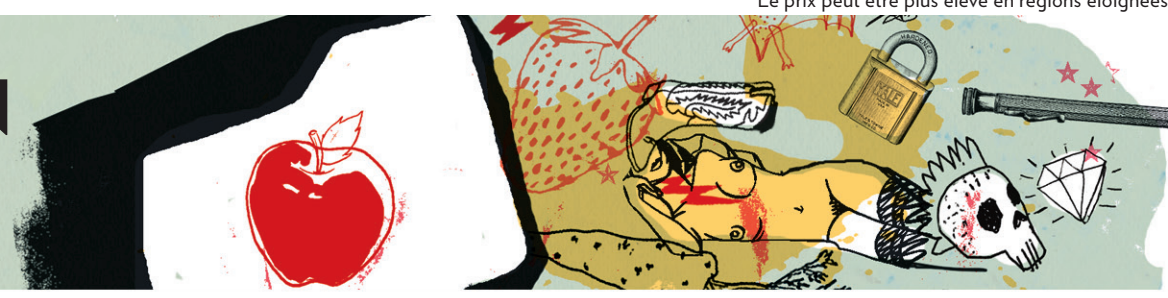
Montréal lundi 14 janvier 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique 124e année N° 83 60 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **84 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA CYBERINTIMIDATION
MÊME LES PROFS Y GOÛTENT

LA SUITE DE NOTRE DOSSIER PAGES **A2** ET **A3**





LA TRAGÉDIE DE BATHURST
Des lendemains douloureux

PATRICK LAGACÉ RACONTE PAGES **A6** ET **A7**

Un élève du Bathurst High School dépose des fleurs dans un panier, près de l'endroit où sept membres de l'équipé de basketball de son école secondaire ont perdu la vie. La femme de l'entraîneur de l'équipe a aussi péri dans cet accident de la route survenu samedi matin tôt près de Bathurst au Nouveau-Brunswick.
PHOTO SANDOR FIZLI, REUTERS

SALON DE DETROIT
TEINTÉ DE VERT

Le salon automobile de Detroit, qui a débuté hier, est largement placé sous le signe de l'environnement avec des consommations réduites et des motorisations hybrides désormais omniprésentes, jusque sur les 4X4.

L'AUTO PAGES **18** ET **19**



TENNIS
DANCEVIC ET DUBOIS ÉLIMINÉS DES INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

SPORTS PAGE **5**

NFL
LA JOURNÉE DES NÉGLIGÉS

SPORTS PAGES **1** ET **4**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Patience, il ne reste plus que 352 jours au 400e de Québec.

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

QUINTUPLE MEURTRE EN OHIO
«QUE S'EST-IL PASSÉ ?» S'INTERROGE LA MÈRE DE L'ACCUSÉ

PAGE **A8**

Air Canada laisse en plan 90 passagers à Buenos Aires

MARIO GIRARD

Près de 90 passagers, dont plusieurs Canadiens, qui devaient effectuer samedi soir la liaison Buenos Aires-Toronto à bord d'un vol d'Air Canada ont été laissés en plan à l'aéroport argentin. L'avion a décollé sans eux, les abandonnant dans le chaos le plus total.

Après deux semaines et demie de vacances en Argentine, Normand Robert et sa conjointe se sont rendus samedi après-midi à l'aéroport international de Buenos Aires pour emprunter le vol 093 d'Air Canada. Selon le plan de vol, le départ était prévu pour 19 h.

« Nous avons enregistré nos bagages avec les employés d'Air Canada, raconte Normand Robert. Jusque-là, tout allait bien. »

Sur place, une certaine tension régnait. Un conflit de travail qui oppose certains groupes d'employés de l'aéroport et sa direction depuis quelques jours rendait les opérations difficiles.

À un moment, devant le bureau de contrôle de l'immigration, tout a éclaté.

›Voir **PASSAGERS** en page **A9**

Tapis rouge Pour *Astérix aux Jeux olympiques*



PHOTO FRANÇOIS GUILLOT, AFP

Astérix aux Jeux olympiques **prendra l'affiche, le 30 janvier prochain, sur 5000 écrans en Europe. Hier, à Paris, les vedettes de la production foulaient le tapis rouge sur les Champs-Élysées. Et des vedettes il y en avait une quantité impressionnante. Zinedine Zidane, Alain Delon, Franck Dubosc, Michael Schumacher et, parmi toutes ces stars, le Québécois Stéphane Rousseau, qui tient un rôle important dans cette superproduction de 120 millions. Marc-André Lussier y était. ARTS ET SPECTACLES PAGE 1**

SOLDATS AMÉRICAINS
DÉTRESSE MEURTRIÈRE

PAGE **A4**

L'INDE SUPERSTAR
LA GÉNÉRATION QUI BOUSCULE LES TRADITIONS

LA SUITE DE NOTRE DOSSIER EN PAGE **A15**



DJ Pearl

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM
www.radio-canada.ca/radio
CHANSON 9h
En semaine avec Stanley Péan
Réalisation : Catherine Dupuy
3533578A

LA CYBERINTIMIDATION CHEZ LES JEUNES

LES ÉCOLES RÉAGISSENT

Si les adolescents se servent de l'internet pour s'intimider entre eux, ils n'oublient pas non plus leurs enseignants. Ils les filment à leur insu en train de péter les plombs et mettent les images sur YouTube. Ils les injurient ou lancent de fausses rumeurs à leur sujet sur Facebook. En Ontario, 85 % d'entre eux ont déjà reçu des courriels intimidants. Dernier volet de notre série sur la cyberintimidation.



ÉMILIE CÔTÉ

Après la mort de sa femme, Serge Boutin (nom fictif) s'ennuyait. À presque 60 ans, il a décidé de devenir enseignant en informatique dans une école secondaire privée des Laurentides.

De nature assez sévère, M. Boutin a suscité la grogne des élèves en remettant une évaluation avec un nombre élevé d'échecs.

Quelques semaines plus tard, la police débarquait. Un enseignant a alors entendu un jeune lancer: « Ils viennent arrêter le pédophile! » Le personnel de l'école a découvert que le supposé pédophile, c'était Serge Boutin.

L'homme était l'objet de rumeurs sur l'internet. En s'échangeant des courriels ou en clavardant sur MSN, des élèves affirmaient faussement qu'il était pédophile.

Dans toute cette histoire, l'école n'a sanctionné qu'une élève. En classe, elle avait fait un lien avec les mœurs libertines de la Rome antique et M. Boutin. La jeune a été forcée de s'excuser.

Mais le mal était fait. Serge Boutin a pris un congé de maladie, suivi d'une préretraite. « Il venait revivre en venant travailler à l'école, raconte son ancien collègue et vice-président de syndicat, qui préfère taire son nom. Il a été profondément brisé. Récemment, il me confiait qu'il n'osait plus mettre les pieds dans certains lieux publics. Quand il regarde les nouvelles et qu'il est question de pédophilie, il est tout à l'envers. »

« Les enseignants masculins sont vulnérables dans le contexte actuel du milieu éducatif », ajoute-t-il.

Des élèves cyberintimident leurs camarades de classe, mais aussi leurs enseignants. Il existe même des sites où les jeunes les évaluent. L'un des plus populaires est **www.ratemyteacher.com**. Il n'est pas rare d'y lire des commentaires racistes ou homophobes. L'an dernier, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO) a sondé 1000 de ses membres. Près de 85 % d'entre eux avaient reçu des courriels intimidants.

Sous le couvert de l'anonymat, plusieurs enseignants du secondaire ont raconté à *La Presse* des incidents de cyberintimidation dont avait été victime un collègue. Dans tous les cas, la direction n'a pas pris les mesures qui s'imposent, estimaient-ils. Par exemple, une enseignante a eu droit à un cocktail d'insultes sur Facebook, après que des élèves eurent été renvoyés à la maison au beau milieu d'un voyage en Europe.

Sentiment d'impuissance

Depuis peu, les syndicats d'enseignants réagissent. Il y a deux mois, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) a adopté un plan d'action pour faire face à la cyberintimidation. « Nous ferons pression sur les gouvernements pour qu'il y ait des politiques », explique la présidente Emily Noble.

« Il faut que les écoles arrêtent de penser que cela n'a rien à voir avec l'école. C'est un peu comme avec la drogue. Pour beaucoup d'écoles, ce qui est interdit n'existe pas. »

Au Québec, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a commandé un rapport de recherche pour mesurer l'ampleur du phénomène. « C'est une préoccupation de nos membres. Des drames nous sont racontés, a dit à *La Presse* le président Réjean Parent. Il y a un sentiment d'impuissance, car il n'y a pas de plan d'action. Mais d'abord, il faut faire un diagnostic. »

« De plus en plus, les élèves parlent de leurs professeurs sur des sites de réseautage comme Facebook. Ils disent que tel professeur pue, que tel professeur est gai, explique Shaheen Shariff, chercheuse à la faculté d'éducation de l'Université McGill. Les jeunes ne pensent pas que c'est de la cyberintimidation. Ils pensent que ce sont des conversations privées. Or, cela affecte la réputation des professeurs, cela altère leur autorité. »

Selon Mme Shariff, les écoles et les commissions scolaires ont tardé à prendre leurs responsabilités face à la cyberintimidation. Elles se réveillent enfin, car c'est au tour des enseignants d'en être victimes. « Les écoles se disaient que ce n'était pas leur rôle, mais celui du parent. Même si les jeunes impliqués sont des élèves de l'école. »

« Il faut que les écoles arrêtent de penser que cela n'a rien à voir avec l'école », lance Mario Asselin, directeur d'Opossum, une entreprise québécoise spécialisée dans les technologies éducatives. C'est un peu comme avec la drogue. « Pour beaucoup d'écoles, ce qui est interdit n'existe pas. »

Dans les établissements de la commission scolaire de Toronto, la cyberintimidation peut valoir une suspension et même un renvoi définitif de l'école. Depuis ce printemps, le cellulaire est également proscrit.

Au Québec, on n'en est pas encore là. L'Association des commissions scolaires anglophones a mis sur pied un comité d'experts qui se penchera sur la cyberintimidation. La Fédération des établissements d'enseignement privés travaille sur un guide dans lequel il en sera question.

À la commission scolaire de Montréal (CSDM), il n'y a pas de réglementation spécifique. « On considère la cyberintimidation au même titre que l'intimidation, et l'intimidation existe depuis que le monde est monde », fait valoir Pierre Chartrand, coordonnateur du Bureau des relations avec la communauté. « Il y a des cas extrêmes sur l'internet et il faut faire comprendre aux jeunes que le Net, c'est la planète. Mais l'intervention doit être la même, plaide-t-il. Un enfant rejeté est un enfant rejeté. »

« Le défi avec l'intimidation, c'est de faire parler les témoins. Ils ont peur d'être intimidés à leur tour », poursuit M. Chartrand. Selon lui, trop d'adultes – à la fois des parents et des enseignants – ont tendance à considérer les « témoins » qui rapportent un incident comme des « porte-paniers ».

« Si tu dis à un prof qu'une personne en a écœuré une autre, il va te traiter de



ILLUSTRATIONS FRANCIS LÉVEILLÉE

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS **8**	Décès	AFFAIRES **8**	Loteries	A **13**
Astrologie du jour	AFFAIRES **7**	Forum	A **16 et 17**	Petites annonces	AFFAIRES **4 et 6**
Monde	A **14 et 15**	Horaire télévision	ARTS **4**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Nuageux avec faible neige, maximum **-5**, minimum **-12**. AFFAIRES **8**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

ENFIN

snitcheuse », confirme Rachel, 12 ans, de la polyvalente Jeanne-Mance.

Inaction

« Les jeunes ne rapporteront pas les cas de cyberintimidation s'ils pensent que l'école ne fera rien », plaide pour sa part Shaheen Shariff. L'an dernier, la chercheuse de McGill a interviewé 500 élèves, répartis dans six écoles du Grand Montréal. Les trois quarts ont affirmé qu'ils rapporteraient les incidents de cyberintimidation s'ils pouvaient le faire de façon anonyme.

Selon Mme Shariff, les écoles doivent reconnaître l'importance du problème. Il faut que des règlements spécifiques soient mis en place et que les enfants sachent où et à qui s'adresser s'ils veulent rapporter des incidents de cyberintimidation. En clair, les jeunes doivent être assurés qu'ils seront entendus et pris au sérieux. « L'école a une responsabilité. »

« Je dois m'en confesser. Nous sommes de plus en plus à la remorque des nouveaux phénomènes, indique Denis Leclerc, conseiller pédagogique en prévention de la violence à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB). Ça va vite. La semaine dernière, on me parlait de Hatebook (un site anti-Facebook où les gens ne dressent pas la liste de leurs amis, mais de leurs ennemis). Eh bien, dans deux semaines, des parents vont nous appeler. C'est difficile à prévenir. Je compare ça au dopage sportif. Le test pour détecter une nouvelle substance ne peut pas être inventé avant la substance en question. »

M. Leclerc reconnaît le rôle que doit tenir l'école. « La cyberintimidation se fait surtout à la maison, mais elle est en grand lien avec le vécu de l'école. Oui, il peut y avoir des directeurs qui disent: ça se passe à l'extérieur, ça ne nous regarde pas. À l'inverse, il peut y avoir des directeurs qui prennent ça au sérieux et des parents qui nous disent: "De quoi vous vous mêlez?" »

De plus en plus de jeunes filment leurs mauvais coups pour les mettre sur YouTube. Cela crée un effet d'entraînement, souligne M. Leclerc. Il y a un an, sa fille lui a montré une vidéo. Un enseignant écrivait quelque chose au tableau et un élève l'a surpris par derrière en baissant ses culottes. Le jeune n'aurait jamais fait ça s'il n'avait pas été filmé. »



Combattre le feu par le feu

ÉMILIE CÔTÉ

À l'école de Rochebelle, la cyberintimidation n'est pas taboue. Les élèves de la polyvalente de Québec tiennent même des blogues pour en discuter. « On combat le feu par le feu », lance François Guité, enseignant en deuxième secondaire.

Lors d'une sortie éducative, cet automne, il pleuvait à boire debout. Comme les élèves ne pouvaient pas jouer dehors, les enseignants leur ont demandé d'écrire un texte sur l'intimidation. C'est là qu'ils ont compris l'ampleur des menaces et injures lancées sur l'internet. « Ç'a été une révélation pour nous. Nous étions étonnés de la violence exprimée et de la quantité de témoignages reçus, indique M. Guité. Et les jeunes se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas seuls. »

« Il n'était pas question de laisser ces textes sur une tablette », poursuit l'enseignant. Il a alors invité les élèves à poursuivre l'exercice sur le blogue d'écriture libre de l'école. « C'est un excellent moyen pour voir ce qui se passe dans la tête des jeunes », souligne François Guité.

« Souvent, on intimide quelqu'un non parce qu'il est gros ou mince, petit ou grand, blond ou roux, mais bien PARCE QU'IL EST DIFFÉRENT. (...) Je suis qui je suis. Je mérite le respect. Je suis un être humain et non pas une bête de cirque ! » écrit Tarik.

« Certaines personnes ont peur de se faire rejeter si elles ne font pas de discrimination envers le souffre-douleur. Je dis qu'il ne faut pas faire de méchanceté envers les autres simplement parce que nous avons peur », observe pour sa part Geneviève.

Mais Jules souligne un point: « C'est sûr que, dans les quelques jours suivant la conférence, plusieurs personnes se sont indignées et ont dit qu'elles voulaient arrêter, mais cela n'a pas fait une grande différence sur le comportement de tous les jours. Pour vraiment obtenir un résultat, il faut que l'on se donne vraiment des résolutions et que l'on agisse. »

Des clics dévastateurs

ÉMILIE CÔTÉ

Trois capsules vidéo diffusées sur YouTube ont fait scandale en Outaouais, l'an dernier. Un enseignant de l'école secondaire Mont-Bleu a été filmé à son insu au moment où il perd la maîtrise de sa classe et pète les plombs. Il s'est avéré que certains élèves avaient planifié de pousser l'homme de 57 ans à bout. L'incident a fait la manchette jusque dans les pages du *New York Times*. Deux élèves ont été suspendus, alors que l'enseignant a été en arrêt de travail durant plusieurs mois.

Au printemps dernier, des *food fights* annoncés sur l'internet sont survenus dans plusieurs écoles secondaires de la province. À la polyvalente La Ruche de Magog, 400 élèves ont pris part à la bataille de nourriture, dont les dommages se sont élevés à 4000 $. L'événement a été immortalisé. Il est toujours en ligne sur YouTube. Depuis, les cellulaires et les autres appareils permettant d'enregistrer des sons et des images sont interdits.

En juin dernier, la commission scolaire Marie-Victorin a dû annuler l'examen final de lecture que les 2000 élèves de cinquième secondaire devaient passer. La veille de l'épreuve, des jeunes avaient mis en ligne le corrigé de l'examen sur le site Media Fire.

Au Manitoba, la direction du collège Louis-Riel a constaté que des élèves émettaient sur Facebook des commentaires diffamatoires sur leurs enseignants. Les termes utilisés étaient peu flatteurs: « psychopathe », « sénile », « prostituée », etc.

En Ontario, une enseignante s'est séparée de son conjoint à la suite d'une fausse rumeur de liaison propagée par des élèves sur l'internet.

POLITIQUE

Soldats de retour d'Irak et d'Afghanistan

121 vétérans américains inculpés de meurtre ou d'homicide

MARIO GIRARD

Au moins 121 soldats américains ayant participé aux guerres d'Irak et d'Afghanistan ont commis un meurtre ou ont été inculpés d'homicide après leur retour au pays au cours des dernières années. Voilà de quoi relancer le débat sur l'influence de l'expérience guerrière sur la nature meurtrière.

Ces données ont été rapportées par le *New York Times* dans son numéro dominical. Le quotidien dit avoir recensé 349 homicides impliquant du personnel militaire en service et de nouveaux vétérans depuis six ans, soit une hausse de 89 % par rapport à la précédente période de six ans.

Le *New York Times* a obtenu ces chiffres en compilant des données provenant de la presse locale, des archives de la police, de la justice et de l'armée, ainsi que des entretiens avec les accusés et les familles des victimes.

Les 121 meurtres vont de la fusillade aux attaques à coups de couteau, en passant par des noyades dans une baignoire et des accidents mortels résultant d'un abus d'alcool, selon le *New York Times*. Tous, sauf un, ont été commis par un homme. Environ un tiers des victimes étaient la petite amie ou un proche de l'accusé. Ainsi, une fillette âgée de deux ans a été tuée par son père, 20 ans, qui se remettait de ses blessures. Un quart des victimes travaillaient pour l'armée. Un soldat a été poignardé et brûlé par des camarades au lendemain de leur retour d'Irak.

Tout en jugeant ces données pertinentes et utiles, le directeur du Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal, Jean Paul Brodeur, invite à la prudence. « Il faut savoir que durant la période dont il est question, il y a aux États-Unis environ 15 000 victimes d'homicides par année pour un total de 90 000 sur six ans. Donc, finalement c'est assez peu. »

L'enquête du *New York Times* évoque des études qui ont été consacrées au comportement violent de certains soldats après leur expérience au Vietnam. Ces documents ne renferment cependant pas de statistiques permettant une comparaison avec la situation actuelle.

« Il est toutefois intéressant de noter que lors de la guerre du Vietman, la plupart des participants étaient des conscrits alors que ceux qui sont allés en Irak étaient des volontaires. Ces gens ont choisi d'être dans la garde nationale. Ils ont fait la guerre mais ils avaient choisi l'armée avant d'y aller. Ça rend la corrélation entre guerre et homicides un peu plus fragile. »

Cette enquête est, selon Jean Paul Brodeur, révélatrice d'une certaine tendance. « La presse américaine s'intéresse beaucoup à la question de la détresse mentale des soldats qui sont en Irak. On aime croire et affirmer que cette expérience est néfaste pour les militaires. Cet article s'inscrit dans cette mouvance. »

En novembre dernier, des médias américains révélaient des données provenant de documents officiels du gouvernement. On faisait état d'une véritable « épidémie de suicides » chez les anciens militaires américains.

On apprenait qu'au moins 6256 personnes ayant servi dans l'armée avaient mis fin à leurs jours en 2005 – soit une moyenne de 17 par jour.

Alors que le taux de suicide dans la population est de 8,9 pour 100 000, la proportion chez les anciens militaires est de 18,7 à 20,8 pour 100 000.

Les États-Unis comptent 25 millions d'anciens militaires, dont 1,6 million ont combattu en Afghanistan et en Irak.

— Avec AP et AFP

EN BREF

Soldats canadiens blessés

Quatre soldats canadiens ont été légèrement blessés, hier après-midi, dans le sud de l'Afghanistan, lorsque leur véhicule a roulé sur un engin explosif improvisé. Les autorités militaires ont indiqué que les soldats nettoyaient une route minée lorsque l'explosion s'est produite vers 14h45, heure locale. L'incident a eu lieu dans la région de Zangabad, dans le district de Panjwaii, environ 35 kilomètres au sud-ouest de Kandahar. Les soldats ont été évacués par hélicoptère à l'hôpital de la base aérienne de Kandahar où deux d'entre eux demeurent en observation. Le porte-parole de l'armée, Pierre Babinsky, a précisé que les deux autres soldats ont pu quitter le centre hospitalier. Les engins explosifs improvisés ont été responsables de la mort de la majorité des 76 soldats canadiens décédés au combat depuis le début de la mission afghane en 2002.

— La Presse Canadienne

La vision du PLC n'a pas changé

La vision qu'a le Parti libéral du Canada du rôle futur que doit tenir le Canada en Afghanistan a peu changé en dépit de la tournée effectuée par les dirigeants du parti dans le pays déchiré par la guerre. Si le chef adjoint du PLC et ancien journaliste Michael Ignatieff se trouvait à Kaboul deux jours à peine après l'invasion talibane, il y a une dizaine d'années, à l'occasion de la première de ses trois visites en Afghanistan, le dirigeant libéral Stéphane Dion en était à son premier séjour sur le sol afghan. commandation. Le PLC souhaite toujours que la mission militaire canadienne en Afghanistan prenne fin en février 2009. « Nous pensons que les forces militaires du Canada ont un rôle à jouer après février 2009 », a affirmé M. Dion lors d'une entrevue accordée à des journalistes à Kandahar.

— La Presse Canadienne

À QUI APPARTIENT VOTRE BILLET DE LOTERIE ?

Restez attentif aux indicatifs musicaux.

Tendez l'oreille lors de la validation. Si vous avez gagné un lot, le terminal fait entendre un indicatif musical. Il est important que vous y soyez attentif, c'est le signal que vous détenez un billet gagnant.

Regardez l'afficheur-client du terminal.

Lorsque vous faites valider votre billet, l'afficheur-client du terminal doit être visible en tout temps. Il vous indique si vous avez un billet gagnant et la somme que vous avez gagnée.

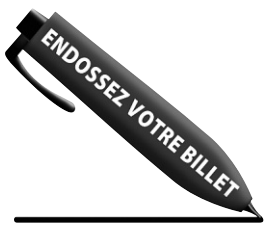
Il est à vous. Endossez-le.

Au verso de chaque billet de loterie, que ce soit les loteries sur terminal, les paris sportifs ou les billets à gratter, se trouve une ligne de signature. Il est important d'endosser lisiblement votre billet dès l'achat. Lorsque vous le signez, vous protégez à la fois votre billet et votre lot si vous avez un billet gagnant.



Exigez un coupon de validation.

Une fois votre billet validé, le détaillant est tenu de vous remettre à la fois le billet et le coupon de validation du terminal. Dès lors, assurez-vous que les numéros du billet correspondent à ceux du coupon.



18 ans +

lotoquebec.com

3532069A

De John A. Macdonald à Brian Mulroney



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Essayez d'imaginer l'humiliation de cet homme-là.

Un premier ministre conservateur se retrouve devant une commission d'enquête pour une affaire de corruption. On allègue qu'une compagnie étrangère dans le domaine des transports a versé autour de 300 000$ au premier ministre et à des membres de son cabinet pour obtenir un faramineux contrat.

C'est un politicien aux réalisations impressionnantes mais sa réputation en prend pour son rhume.

Cette misérable histoire vient entacher l'image de ce bagarreur hors du commun, un homme qui avait dû surmonter plusieurs problèmes, dont un sérieux problème de consommation d'alcool.

Un homme qui confie à des proches qu'il peine à maintenir le niveau de vie auquel il aspire pour sa famille, et qui trouve qu'on le paye chichement pour accomplir les hautes fonctions de premier ministre.

C'était en 1873 et le premier ministre ne s'appelait pas Brian Mulroney, mais John A. Macdonald.

////////////////////////

Cette année-là, un député libéral, Seth Huntington, de Shefford, avait révélé, preuves à l'appui, que les dirigeants de la Compagnie de chemins de fer du Canadien Pacifique avait versé autour de 300 000$ à Macdonald, deux ministres importants, George-Étienne Cartier et Hector Langevin, et d'autres conservateurs, dans le but de les aider à se faire réélire en 1872.

En échange de cette « aide », les conservateurs avaient promis au CP de Hugh Allan le contrat de construction d'un chemin de fer jusqu'en Colombie-Britannique. Le gouvernement fédéral avait promis une subvention de 30 millions de dollars et la cession de 20 millions d'hectares de terre à la compagnie qui réaliserait ce projet.

Au scandale de corruption s'ajoutait un scandale de nationalisme économique, puisque les conservateurs avaient promis que ce contrat irait à une société canadienne. Or, on apprenait que derrière le CP de Montréal se cachaient de puissants intérêts financiers américains.

L'affaire, célèbre, fut connue sous le nom de scandale du Canadien Pacifique.

On a évidemment oublié, cependant, que c'est au moyen d'une commission d'enquête que l'affaire s'est conclue. Le premier ministre lui-même fut obligé de témoigner. Ce n'est donc pas à une première que l'on assistera, si jamais M. Mulroney témoigne devant la commission d'enquête promise.

Un peu comme dans l'affaire Mulroney, on avait commencé, au printemps de 1873, par mettre sur pied un comité parlementaire. Mais les députés se sont perdus en débats pour savoir quels pouvoirs il aurait et comment il procéderait. Bref, ce comité n'alla nulle part et, le 14 août 1873, Macdonald mit sur pied une commission royale d'enquête en bonne et due forme.

L'époque avait ses défauts, mais comment ne pas être nostalgique en constatant que la commission, mise sur pied le 14 août, commença ses audiences le 4 septembre, les conclut le 30 septembre après avoir entendu 36 témoins, et remit son rapport le 17 octobre… Deux mois ! Qui dit mieux ?

Le président de la commission d'enquête était le premier doyen de la faculté de droit de McGill, Charles Dewey Day, accompagné de deux autres commissaires, le juge Antoine Polette, de Trois-Rivières, et le juge James Robert Gowan.

On a reproché à Macdonald d'avoir soigneusement choisi ses juges, et en effet Gowan était un proche, Macdonald le nommant au Sénat 10 ans plus tard.

Macdonald, devant la commission d'enquête, rejeta le blâme sur Cartier, contre qui il existait plus de preuves directes – des télégrammes et des reçus. Cartier était mort à l'été 1873.

Cent trente-cinq ans plus tard, le scandale du Canadien Pacifique n'est qu'une longue parenthèse dans les biographies officielles de John A. Macdonald, une tache parmi d'autres.

Là-dessus, du moins, la commission avait l'avantage de travailler avec des preuves matérielles claires des transactions, ce que n'aura pas la commission qui se penchera sur les relations Schreiber-Mulroney…

Mais il ne faisait aucun doute que Macdonald était dans le coup et qu'il avait reçu sa part pour ses fonds d'élection (45 000$ contre 85 000$ pour Cartier, des sommes gigantesques pour l'époque).

Macdonald a survécu au dépôt du rapport de la commission, mais il a été battu à la Chambre des communes, le mois suivant.

Cinq ans plus tard, néanmoins, Macdonald et les conservateurs étaient réélus à la tête du gouvernement.

Et, 135 ans plus tard, le scandale du Canadien Pacifique n'est qu'une longue parenthèse dans les biographies officielles de John A. Macdonald, une tache parmi d'autres.

////////////////////////

Dans son journal personnel, qu'il cite dans ses *Mémoires*, Brian Mulroney écrit, le 10 juin 1991, après s'être recueilli sur le tombeau de Macdonald au centenaire de sa mort : « Comme je réfléchissais aux extraordinaires défis et aux critiques incessantes auxquelles Macdonald a dû faire face, mes propres problèmes m'ont paru en quelque sorte plus agréables. » Est-il encore du même avis ?

Mince consolation ces jours-ci, sans doute, mais peut-être Brian Mulroney, grand admirateur du Sir John, se console-t-il tout de même en se disant que, dans 135 ans, on se souviendra sans doute plus du traité sur le libre-échange, du lac Meech et de ses efforts pour l'Afrique du Sud que de ses transactions avec Karlheinz Schreiber. Et sans doute plus personne ne saura le nom du juge qui présidera à la commission d'enquête, ni même qu'il y en eut une…

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

RECENSEMENT CANADIEN

Des milliers d'Autochtones toujours absents

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Même si les Autochtones ont été plus nombreux que jamais à accepter de participer au recensement en 2006, plusieurs des réserves les plus populeuses au Canada ont néanmoins été écartées dans le processus.

Statistiques Canada dévoilera demain ses données sur le nombre de personnes identifiées comme faisant partie des Premières Nations, soit les Amérindiens, les Métis et les Inuits. Il s'agit du premier de quatre rapports qui seront rendus publics cette année et qui aborderont des thèmes allant de l'éducation des Autochtones à leur revenu, en passant par leur travail.

Bien que la participation des Autochtones ait progressé au fil des ans, des milliers d'entre eux ne sont toujours pas pris en compte parce qu'ils sont sans logis, en prison ou qu'ils ont refusé de collaborer.

Le chef de Kanesatake, Clarence Simon, explique que si sa localité fait partie du groupe des 22 territoires autochtones qui ne sont pas inclus dans le recensement, c'est parce que son peuple ne se considère pas comme des Canadiens, mais bien des Amérindiens.

Pas des citoyens canadiens

« Nous ne sommes pas des citoyens canadiens », affirme-t-il, ajoutant que les fonctionnaires de Statistiques Canada devraient pouvoir comprendre cela.

Des données précises sont importantes pour permettre le financement fédéral pour le logement, la santé, l'éducation et les services sociaux prévus dans les traités.

Or, plusieurs bandes à court d'argent sont méfiantes quant à l'usage possible des données recueillies. Ils avancent par ailleurs que le ministère des Affaires indiennes collecte de toute façon des données sur ses membres annuellement.

« Le conseil a des choses beaucoup plus urgentes à faire », soutient le chef du territoire mohawk de Tyendinaga à l'ouest de Kingston, en Ontario, Don Maracle. Il cite notamment les litiges sur les frontières, les problèmes liés à l'eau non potable et la pauvreté extrême en tant que priorités.

Selon la loi, toute personne qui refuse de remplir le formulaire du recensement est passible d'une amende de 500$ ou de trois mois de prison.

Personnes condamnées

Cinquante-deux cas avaient été soumis au ministère de la Justice et sept personnes condamnées après le recensement de 2001.

Le directeur responsable du recensement de 2006 chez Statistique Canada, Anil Arora, affirme que 98 % des membres des Premières Nations collaborent. Son département préfère d'autre part privilégier le travail de proximité que la voie juridique. Les techniques d'échantillonnage permettent de fournir de bon résultats, prétend M. Aurora.

« Nos estimés sont très robustes. »

À travers le Canada, la cueillette de données tente de dresser un portrait aussi fidèle que possible de la population du pays. Or, en dépit de l'embauche d'employés autochtones, les membres des Premières Nations sont de nouveau sous-estimés.

Avec ses 2000 membres, Kanesatake fait partie des territoires autochtones les moins populeux des 22 absents du recensement. Akwesasne et Kahnawake au Québec, Little Buffalo en Alberta, Esquimalt en Colombie-Britannique et les six nations de Grand River près de Brantford, en Ontario, en font également partie.

mercedes-benz.ca/classee



UNE OFFRE INCOMPARABLE

LA E300 4MATIC^MC DE 2008 NOUVELLE GÉNÉRATION

CONTRÔLE 4MATIC

La E300 4MATIC^MC 2008 est arrivée. Dotée d'un équipement de série incomparables, elle laisse loin derrière les autres berlines de luxe sur le marché. Imaginez : notre traction intégrale 4MATIC^MC en permanence primée, le système de sécurité proactif PRE-SAFE®, notre élégant Ensemble Sport, le système de son ambiophonique harman/kardon® LOGIC7®, la radio satellite† SIRIUS^MC, la connectivité Bluetooth de série et un choix de cinq moteurs stupéfiants… Décidément, à ce prix-là, aucune autre berline de luxe ne peut s'y comparer. Passez sans tarder chez votre concessionnaire Mercedes-Benz pour faire l'essai d'une E300 4MATIC^MC. La Classe E : conçue comme nulle autre.

Mercedes-Benz

3534547A

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2008. *Offre de location basée sur une E300 4MATIC neuve proposée uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. 648 $ par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 6 150 $ plus première mensualité, dépôt de garantie de 750 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 65 800 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Obligation totale : 32 172 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,25 $/km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel à l'achat de 6,62 % basé sur l'ajout de la remise en argent de 4 000 $ à l'achat au taux de base de 3,9 %, ce qui fournit le vrai taux d'intérêt annuel à l'achat. La remise en argent de 4 000 $ à l'achat et le taux de 3,9 % ne peuvent être combinés. Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 895 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre pouvant changer sans préavis et ne pouvant être combinée à aucune autre offre. Pour tout détail concernant les remises en argent à l'achat d'un modèle donné, veuillez rendre visite à un concessionnaire Mercedes-Benz. Offre de durée limitée. Modèle E350 4MATIC montré. † MD SIRIUS et le logo à l'effigie d'un chien sont des marques de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc.



PHOTO SANDOR FIZLI, REUTERS

Des amis des victimes ont érigé un mémorial composé de deux paniers de basketball sur les lieux de l'accident qui a fauché sept garçons et une femme.

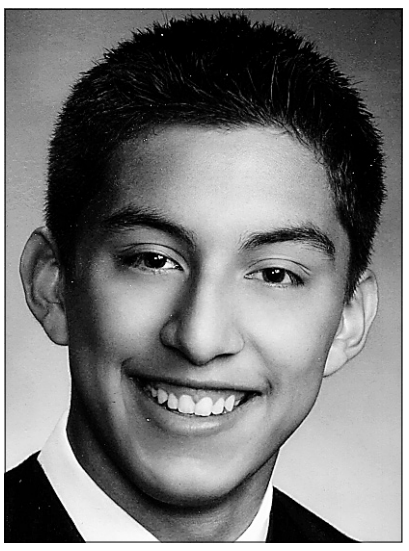


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Javier Acevedo, 17 ans.

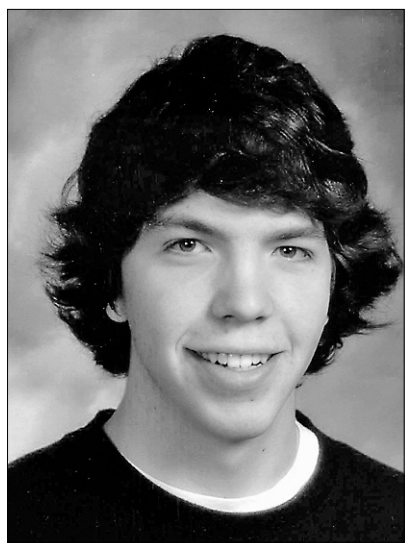


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Codey Branch, 17 ans.

LENDEMAINS

La petite municipalité est en



PATRICK LAGACÉ

BATHURST, N.-B. — La petite ville de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, se prépare à une semaine déchirante, deux jours après un accident de la route qui a fauché sept adolescents revenant d'un match de basketball à Moncton ainsi qu'une femme les accompagnant.

D'abord, ce matin, c'est le retour à l'école, au Bathurst High School, où une équipe d'experts en deuil attend les élèves.

« Dimanche fut une meilleure journée que samedi, a déclaré hier Don MacKay, directeur adjoint de l'école secondaire. Mais lundi va être une journée difficile, il y aura encore plus de monde à l'école. Lundi, tout le monde sera là. »

Puis mardi et mercredi, les gens de Bathurst, une petite ville de 12 000 habitants, composée d'anglophones et de francophones, rendra un dernier hommage lors de cérémonies communes aux sept joueurs de l'équipe de basketball scolaire des High Phantoms qui ont péri.

Hier, par un dimanche ensoleillé et frisquet, parents et élèves du BHS ont convergé vers l'école pour être ensemble, « comme une grande famille », a résumé John McLaughlin, le directeur de la commission scolaire locale.

La GRC a confirmé officiellement hier l'identité des huit victimes de l'accident de la route 8.

Il s'agit de Nicholas Kelly, 15 ans, Nickolas Quinn, 16 ans, Codey Branch, 17 ans, Javier Acevedo, 17 ans, Daniel Hains, 17 ans, Justin Cormier, 17 ans, et Nathan Cleland, 17 ans. Tous étaient membres des High Phantoms, l'équipe de basketball du Bathurst High School.

« Vous serez dans nos cœurs à jamais »

LA PRESSE CANADIENNE

BATHURST — Alors que commençaient à apparaître fleurs et chandelles dans la petite ville de Bathurst, les autorités ont dévoilé hier l'identité des huit victimes de l'accident de la circulation survenu la veille qui a décimé une équipe de basketball de l'école secondaire anglophone locale.

Des étudiants se réconfortaient les uns les autres dans un centre jeunesse tout près.

« Reposez en paix, garçons », était-il écrit sur une carte accompagnant un bouquet de fleurs déposé à l'entrée de l'école. « Vous serez dans nos cœurs à jamais. »

Les garçons devaient prendre part à un tournoi contre le FC Chaleur, samedi.

Les coéquipiers des victimes ont rendu hommage à ces dernières durant le match, qu'ils ont gagné.

« Chaque fois qu'ils marquaient, ils pointaient le doigt en direction du ciel, comme s'ils tentaient de communiquer avec quelqu'un au paradis », a affirmé un psychologue local, Gaétan Boudreau.

« Ils étaient habillés pour la circonstance, avec un brassard noir au bras. »

EN PRIMEUR CE SOIR...
ARTS SPECTACLES
LA PRESSE



3534544A

FATIGUÉ DE VOUS SENTIR COINCÉ ? MONTEZ À BORD ET REDÉCOUVREZ LE CONFORT.

À PARTIR DE 59 $* MONTRÉAL – TORONTO
Pour en savoir plus, visitez **viarail.ca** ou composez le 1 888 842-7245
ATS 1 800 268-9503 (malentendants).

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc. *Le prix indiqué (taxes non comprises) s'applique à un aller simple de/vers Toronto en classe *Confort*. Places limitées. L'achat doit se faire au moins un jour à l'avance. D'autres conditions s'appliquent.

LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER

VIA Rail Canada MC



3534538A

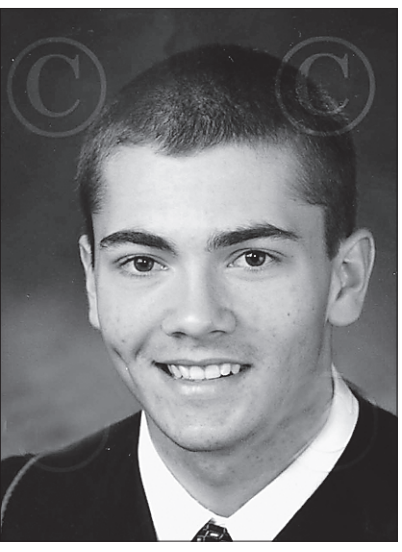


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Nathan Cleland, 17 ans.

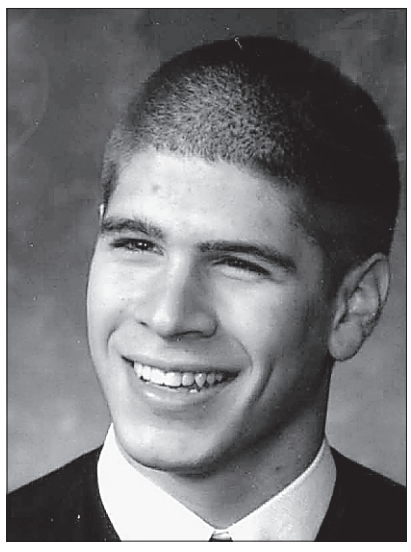


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Justin Cormier, 17 ans.

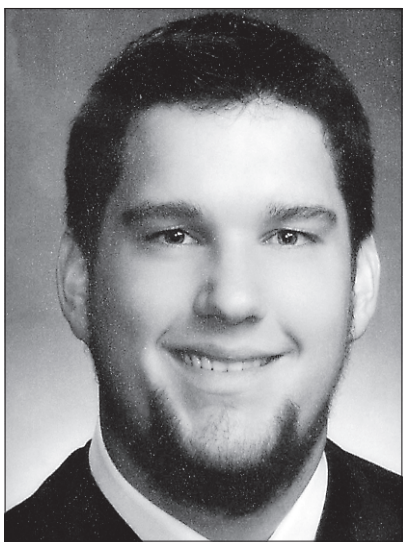


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Daniel Hains, 17 ans.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Nicholas Kelly, 15 ans.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Nickolas Quinn, 16 ans.

DOULOUREUX À BATHURST

deuil de sept adolescents et d'une femme fauchés par un accident de la route

Également au nombre des victimes: Elizabeth Lord, 51 ans, épouse de l'entraîneur de l'équipe, qui était au volant du minibus.

Rappelons que, peu après minuit dans la nuit de vendredi à samedi, l'équipe revenait d'un match à Moncton, à 220 kilomètres au sud de Bathurst, quand le conducteur du minibus a perdu la maîtrise du minibus, qui est allé percuter un camion semi-remorque arrivant dans la voie inverse. L'impact a été d'une force inouïe: des sièges ont été éjectés du véhicule. La chaussée était glissante au moment de la tragédie.

Cinq personnes ont survécu à l'impact: l'entraîneur, sa fille adolescente qui accompagnait l'équipe à Moncton, deux joueurs, ainsi que le chauffeur du camion semi-remorque.

Pour la GRC, qui fait enquête, l'accident a probablement été causé par la chaussée glissante sur la route 8.

Hier, sur les lieux de l'accident, en bordure de la route 8, tout juste au sud de Bathurst, des amis des victimes ont érigé un mémorial bien particulier, composé de deux paniers de basketball.

Demain et mercredi, la population de la région pourra rendre hommage aux sept jeunes joueurs tués, qui auront une veillée funèbre commune mardi. Le lendemain, des funérailles communes auront également lieu pour les sept joueurs.

Elizabeth Lord, elle, aura droit à des funérailles privées, à la United Church de Bathurst, mardi. Mme Lord n'enseignait pas à BHS mais beaucoup d'élèves la connaissaient: elle a enseigné la musique dans deux écoles primaires de Bathurst.

Hommage aux victimes

Hier, les élèves de BHS ont rendu hommage aux défunts en écrivant des témoignages sur des linceuls blancs disposés sur des tables, une table par victime.

« Les élèves n'en sont pas encore à se poser des questions existentielles, a résumé John McLaughlin, directeur de la commission scolaire locale. Ils sont à l'étape d'exprimer leur choc, leur deuil, leur colère, leur tristesse. »

« Les élèves n'en sont pas encore à se poser des questions existentielles, a résumé John McLaughlin, directeur de la commission scolaire locale. Ils sont à l'étape d'exprimer leur choc, leur deuil, leur colère, leur tristesse. »

M. McLaughlin a mis sur pied une équipe de professionnels pour appuyer les élèves de l'école secondaire anglophone. Des profs, des psychologues et des thérapeutes ayant de l'expérience dans la gestion du deuil seront sur place ce matin pour écouter les jeunes. « On parle d'une vingtaine de personnes, en plus du personnel de l'école », a-t-il déclaré à *La Presse*.

Déjà hier, l'école était un centre de crise où convergeaient des élèves. Et des parents, comme René Legacy, dont les trois fils fréquentent le BHS: « C'est difficile pour les parents aussi, vous savez. Dans l'autre minibus de l'école, ce soir-là, j'ai un de mes gars qui revenait d'un tournoi de hockey. »

Pour Stephen Brunet, maire de Bathurst et ancien professeur à l'école BHS, la tragédie de samedi ne remet aucunement en question les méthodes de transport liées au sport scolaire dans la région. « Toutes les équipes scolaires, de soccer, de ski, de théâtre, voyagent en minibus, partout au Nouveau-Brunswick. Ces activités sont essentielles pour les jeunes, elles complètent leur formation. »

Même son de cloche chez René Legacy: « Il n'y a aucun problème dans la gestion du transport des équipes. Le chauffeur qui conduisait le minibus, ça fait 30 ans qu'il fait ça. Ce soir-là, il y avait cinq minibus sur la route pour transporter des équipes. C'est seulement un accident, un accident tragique, rien de plus. »

La tragédie a secoué les gens du Nouveau-Brunswick, bien sûr, mais également d'un océan à l'autre. Hier, à Toronto, le match de la seule équipe de basketball professionnelle du Canada, les Raptors, qui évoluent dans la NBA, a été précédé d'une minute de silence à la mémoire des victimes.

QUEL MAUVAIS TEMPS ???
BEAU TEMPS POUR LA TRACTION INTÉGRALE

IMPREZA 2.5i 5 PORTES 2008
PRIX DE LOCATION
259 $** /24 MOIS Taxes en sus

IMPREZA 2.5i 4 PORTES 2008
PRIX DE LOCATION
249 $* /24 MOIS Taxes en sus







QUELQUES POINTS FORTS
- Système de traction intégrale symétrique à prise constante
- Moteur SUBARU BOXER 2,5 litres
- 170 chevaux de puissance et plus
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Stéréo AM/FM avec lecteur CD/MP3/WMA
- Et beaucoup plus

Traction intégrale
SUBARU

FORESTER 2.5X 2008
PRIX DE LOCATION
319 $*** /48 MOIS Taxes en sus

«Top Safety Pick »~ **Impreza 2008 – Forester 2008** avec contrôle de stabilité électronique, catégorie : Petite berline – Petit VUS - L'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org) INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

L'impeccable ingénierie japonaise www.subaru.ca

CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
SUBARU AUTO CENTRE MONTREAL
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JERÔME
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

C'EST PAYANT D'ACHETER VOTRE SUBARU AU CANADA.§

TAUX DE LOCATION À PARTIR DE 0,5 % SUR 24 MOIS+
PLUS, JUSQU'À 2 000 $ DE REMISE EN ARGENT++
Renseignez-vous sur les offres de financement.
OU
CRÉDIT AU COMPTANT SUR LES MODÈLES 2008 SÉLECTIONNÉS :
JUSQU'À 8 000 $+++

Offres applicables sur les modèles Legacy, Outback et Tribeca 2008.

3532640A

3532967

–La Impreza et la Forester 2008 ce sont mérités la cote « **Bonne** » pour la protection en cas d'impact frontal, latéral et arrière dans la catégorie : petite berline pour la Impreza et petit VUS pour la Forester. La cote « **Bonne** » est la plus élevée attribuée par l'Institut des assureurs américains (IIHS) lors des essais d'impact individuels. La cote « **Bonne** » ainsi que l'option de contrôle de stabilité électronique (ESC) sont nécessaires pour être qualifié « Top safety pick » (www.iihs.org) Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2008 (8F1BP) : paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 157,89 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. ++Pour le modèle Forester 2.5X 2008 (8J1KD) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0$ de dépôt de sécurité. Comptant 3 097,13 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 535,08 $ (taxes incluses). Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 km par année, 15¢ du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 31 janvier 2008. L'offre pour les Impreza et Forester est basée sur une offre régionale. $ Cette offre ne vise que les véhicules suivants : Legacy, Outback et Tribeca 2008 + Exemple de location pour le modèle Outback 2.5i (8J1BP), paiement mensuel de 353,43$ (taxes en sus) basé sur un bail de 24 mois, comptant 4 365 $ (taxes incluses) ou échange équivalent, 0 $ dépôt de sécurité et taxes applicables payables au début de la période de location. Le taux nominal de location de 0,5 % est applicable. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 5 471,75 $ (taxes incluses). L'obligation totale du consommateur est de 13 477,30 $. 20 000 km par année, 15 ¢ du km excédentaire. Transport, préparation, immatriculation (prix varie selon le client), assurances, taxes sur les pneus neufs et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Le crédit inclut au comptant pour ce modèle est de 4 000 $. Le crédit en argent comptant et le taux nominal ne peuvent être combinés (sauf dans le cas de l'offre décrite ci-après sous ++). ++Les clients qui profitent d'un programme de location ou de financement recevront un crédit en argent de 2 000 $ pour les modèles Outback 2008, ou de 1 500 $ pour les modèles Legacy et Tribeca 2008. +++ Le crédit de 8 000 $ est offert uniquement à l'achat au comptant d'un des véhicules 2008 suivants : Legacy 2.5GT berline (84 1GT et 84 2GTV), Legacy familiale (8B1GT et 8B2GT), Outback 2.5XT ou 3.0R, et Tribeca (8S2CD). D'autres crédits en argent comptant sont aussi offerts sur certains nouveaux modèles admissibles non-inscrits. Pour en savoir plus, consultez votre concessionnaire. Le taux d'intérêt annuel de 0,5 % pour un prêt de 24 mois est applicable aux modèles Legacy, Outback et Tribeca 2008.

ACTUALITÉS

Quintuple meurtre en Ohio La mère de l'accusé québécois abasourdie

« Que s'est-il passé ? »

MARTIN CROTEAU

Le téléphone a sonné tôt, samedi matin, chez Louise Dufault, à Saint-Lin-Laurentides. Au bout du fil, Éric, l'un de ses fils. « Maman, es-tu réveillée ? »

Quelques instants plus tard, il frappe à la porte de sa mère. Il est accompagné de sa conjointe. Tous les deux ont le visage livide. « Ils se sont assis près de moi et m'ont annoncé la nouvelle. »

Michel, son autre fils qui vit à Mason, en Ohio, est accusé du meurtre de sa femme, Nadya, et de leurs quatre enfants.

« Je suis à l'envers, confie Louise Dufault lors d'une rencontre avec *La Presse*. J'ai perdu mon mari il y a deux ans dans un accident, en revenant de chez Michel. C'est *tough*. Puis là, c'est ma bru, les quatre petits-enfants. On a passé le temps des Fêtes ensemble. Je ne sais pas exactement ce qui est arrivé. »

Attablée dans sa salle à manger, son chien Copain au bras, Louise Dufault parle avec émotion de la dernière fois que son fils et sa famille lui ont rendu visite. Pas plus tard que le 23 décembre, Michel avait déblayé le toit de sa maison en compagnie de Mario, le père de Nadya. Ils avaient ensuite partagé un déjeuner de crêpes, la grande spécialité de grand-maman Dufault. Toute la famille semblait heureuse.

« Il voyageait entre Boston, Chicago, la Caroline, la Californie et Denver, explique-t-elle. C'était un gars très travaillant et un bon père de famille. Et sa Nadya… Que s'est-il passé ? »



PHOTO FRANCOIS ROY, LA PRESSE ©

« C'était un gars très travaillant et un bon père de famille », dit Louise Dufault de son fils. Michel Veillette est accusé du meurtre de sa femme et de ses quatre enfants.

Vendredi tragique

Vendredi, vers 22 h, les policiers de Mason ont accouru au 4500, rue Brackenview Court, où un incendie faisait rage. En arrivant sur les lieux, ils ont trouvé Michel Veillette, 34 ans. Blessé à l'arme blanche, il a indiqué aux secouristes que ses enfants étaient toujours à l'intérieur. Quelques instants plus tard, on a découvert Nadya Ferrari-Veillette, 33 ans, ainsi que Marguerite, 8 ans, Vincent, 4 ans, Jacob et Mia, des jumeaux de 3 ans. Deux victimes ont été déclarées mortes sur-le-champ. Trois autres ont été transportées d'urgence à l'hôpital. En vain.

Michel Veillette pourrait écoper la peine de mort.

Le lendemain matin, le père de famille a été accusé des cinq meurtres. Il aurait poignardé sa femme et utilisé un combustible pour accélérer la propagation de l'incendie.

Michel Veillette a grandi dans le quartier Ahuntsic, à Montréal. Il a aussi vécu à Laval et à Sherbrooke avant de se marier et prendre le chemin des États-Unis, en 1997. Hier, il se trouvait toujours dans un état critique mais stable à l'hôpital de l'Université de Cincinnati. Un agent montait la garde devant la porte de sa chambre.

À peine trois heures avant le drame, il avait appelé sa mère, comme il avait l'habitude de le faire plusieurs fois par semaine. Rien, ni dans sa voix ni dans ses propos, ne laissait présager la suite des choses. « Je lui ai demandé: "Pourquoi tu appelles aujourd'hui?" relate-t-elle. Il a répondu: "Tu le sais: c'est juste pour voir comment tu vas." » Au cours de cette conversation, Michel disait avoir hâte d'arriver à la maison, avant l'heure du dodo des petits.

Problèmes conjugaux ?

Selon les médias locaux, le couple aurait éprouvé des problèmes conjugaux. L'emploi de Michel Veillette, ingénieur en informatique, l'amenait à voyager fréquemment. Nadya Ferrari-Veillette était bénévole à l'école de ses enfants. Elle travaillait à temps partiel dans un restaurant. « Ce travail était peut-être une forme d'évasion pour elle », a indiqué la propriétaire du café au *Cincinnati Enquirer*.

Louise Dufault a cependant du mal à croire cette version des faits, elle qui ne pense que du bien de Nadya et de la famille Ferrari. « Elle avait pris des cours, elle faisait des gâteaux, dit-elle. Elle était reconnue pour cela. Elle s'était trouvé un travail. Elle faisait du bénévolat à l'école. C'était une mère de famille extraordinaire. »

Guy Ferrari, oncle de Nadya, est lui aussi abasourdi par la nouvelle. « Michel faisait partie de la famille, on n'aurait jamais pensé à quelque chose comme ça », a dit l'oncle, qui habite à Boisbriand. Tout cela lui paraît incompréhensible.

Le quintuple meurtre a secoué la petite ville de Mason, située à 30 km de Cincinnati. Des voisins ont passé le week-end à déposer des cartes, des fleurs et des animaux en peluche devant la maison de la famille. Aubree Adkins, 9 ans, avait du mal à trouver les mots pour décrire son amie Marguerite, samedi matin. « Je m'ennuie de toi, a-t-elle simplement écrit dans une carte. Je suis certaine que tout le monde s'ennuiera de toi aussi. »

Éric Veillette est parti rejoindre son frère en Ohio. S'il est déclaré coupable, Michel Veillette pourrait être condamné à la peine de mort.

— Avec le *Cincinnati Enquirer* et PC

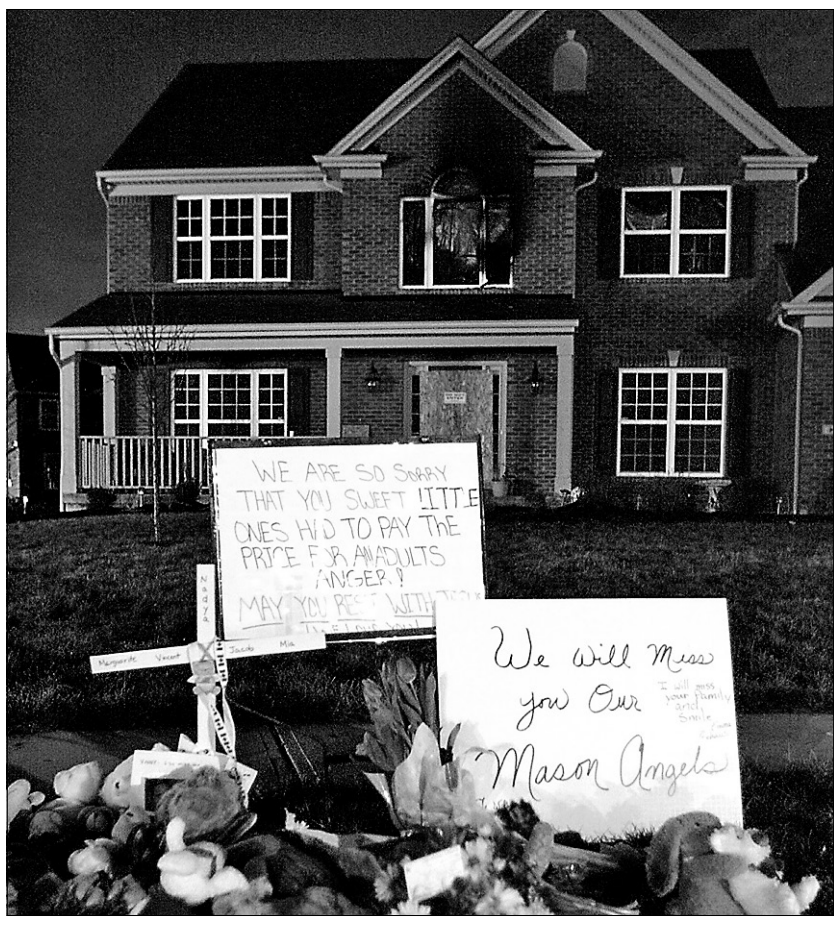


PHOTO PAT AUCKERMAN, ASSOCIATED PRESS

Des voisins ont déposé des cartes, des fleurs et des animaux en peluche devant la maison de la famille, à Mason, en Ohio.

0,9% TAUX NOMINAL SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS ◊
TAUX DE LOCATION JUSQU'À 36 MOIS
FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS
OU
RABAIS ** COMPTANT À L'ACHAT DE 3 000 $ À 7 000 $
90 JOURS * SANS PAIEMENTS SUR FINANCEMENT À L'ACHAT



CSX 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 318 $†/MOIS — 0 $ COMPTANT
TSX 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 428 $†/MOIS — 0 $ COMPTANT
TL 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 498 $†/MOIS — 0 $ COMPTANT
RDX TURBO 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 528 $†/MOIS — 0 $ COMPTANT
MDX 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 658 $†/MOIS — 0 $ COMPTANT

ACURA BROSSARD, 9100, boul. Taschereau, Brossard, 450 659-1616
ACURA DE LAVAL, 2500, boul. Chomedey, Laval, 450 682-4050
ACURA GABRIEL, 4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 514 696-7777
LUCIANI ACURA, 4040, rue Jean-Talon O., Montréal, 514 340-1344
ACURA MÉTROPOLITAIN, 5625, boul. Métropolitain, St-Léonard, 514 362-2872
ACURA PLUS, 255, boul. de la Seigneurie, Blainville, 450 435-4455

PASSEPORT NON REQUIS
Pour information seulement : 8,6% À 0,9%
Taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement ou de location. ◊

ACURA DEVANT.
Visitez acura.ca dès aujourd'hui.

◊ Taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Offres de location et de financement d'une durée limitée sur tous les nouveaux véhicules Acura 2008 par l'entremise des Services Financiers Honda Inc. sur approbation de crédit. Le taux en location de 0,9% jusqu'à 36 mois est applicable sur la gamme des modèles CSX, TSX, TL et RL 2008. Le taux en location jusqu'à 36 mois sur la gamme des modèles RDX et MDX 2008 est de 1,9%. Le taux en financement de 0,9% jusqu'à 48 mois est applicable sur la gamme des modèles CSX, TSX, TL et RL 2008. Le taux en financement jusqu'à 48 mois sur la gamme des modèles RDX et MDX 2008 est de 1,9%. † Offres d'une durée limitée applicables à la location d'une nouvelle Acura CSX 2008 (modèle FD5558JN), Acura TSX 2008 (modèle CL9588J), Acura TL 2008 (modèle UA6628J), Acura RDX 2008 (modèle TB1828JN) et Acura MDX 2008 (modèle YD2828JN) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 318 $/428 $/498 $/528 $/658 $. Les frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits du registre, les frais de transport et d'inspection prélivraison de 1 370 $/1 725 $/1 825 $/1 825 $/1 855 $, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 96 000 kilomètres ; frais de 0,15 $/km excédentaire (0,12 $ pour la CSX). Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commande/un échange de la part du concessionnaire pourrait être nécessaire. Obtenez tous les détails auprès de votre concessionnaire Acura. * L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique sur les offres de financement à l'achat sur tous les nouveaux modèles 2007 et 2008 et sur les véhicules d'occasion Acura de performance certifiée achetés et livrés au plus tard le 31 janvier 2008. Offre en vigueur par l'entremise des Services Financiers Honda sur approbation de crédit seulement. Les mensualités sont différées pendant 90 jours. Les contrats seront prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas ajoutés au cours des 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les intérêts (le cas échéant) commenceront à être ajoutés et l'acheteur devra payer le capital et les intérêts (le cas échéant) mensuellement jusqu'au terme du contrat. ** Le rabais comptant de 3 000 $/4 000 $/5 000 $/6 000 $/ 7 000 $ est offert aux clients qui paient comptant seulement sur les modèles Acura RDX 2008 (modèle TB1828JN)/(modèle TB1858KN) et les modèles Acura MDX 2008 (modèle YD2828JN)/(modèle YD2858KN)/(modèle YD2888KN). Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement où de location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.
3533231A

Manquements à ses obligations linguistiques

Air Canada doit être mise sous tutelle, selon Gilles Rhéaume

HUGO FONTAINE

Le porte-parole de la Ligue québécoise contre la francophobie canadienne, Gilles Rhéaume, demande au gouvernement fédéral de mettre Air Canada sous tutelle en raison de « manquements graves et récurrents à ses obligations en matière linguistique ».

Dans une lettre adressée au premier ministre Stephen Harper, l'ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste dénonce les violations systématiques de la Loi sur les langues officielles chez Air Canada.

Le nombre de plaintes déposées contre Air Canada auprès du commissaire aux langues officielles du Canada est passé de 69 à 129 entre 2005-2006 et 2006-2007.

M. Rhéaume écrit au premier ministre que « la tutelle d'Air Canada mettra les pendules à l'heure en ce qui concerne la détermination de votre gouvernement à faire observer les droits du français dans ce pays ».

« En cette période préélectorale, c'est le temps où jamais de faire avancer cette question, a précisé Gilles Rhéaume lors d'une entrevue avec *La Presse*. C'est le temps de faire faire des gains au français, qui en a grandement besoin dans un pays qui accumule les humiliations linguistiques. »

M. Rhéaume espère donc « un geste clair et une attitude ferme » de la part du premier ministre Harper ou de son lieutenant politique au Québec et ministre des Transports, Lawrence Cannon.

« Le ministre Cannon a rencontré le commissaire aux langues officielles afin de discuter du bilinguisme chez Air Canada », mentionne la directrice des communications du ministre des Transports.

Impossible

Au bureau de M. Cannon, on a indiqué qu'il est impossible de mettre en tutelle une société privée comme Air Canada.

Néanmoins, « Air Canada s'est publiquement engagée à continuer d'offrir ses services au public dans les deux langues officielles, un engagement qu'elle doit continuer de respecter », écrit Catherine Loubier, la directrice des communications de Lawrence Cannon, dans un courriel envoyé à *La Presse*.

« Le ministre Cannon a d'ailleurs rencontré le commissaire aux langues officielles afin de discuter du bilinguisme chez Air Canada », mentionne-t-elle.

Le ministre a réintroduit en décembre dernier un projet de loi qui vise à assurer que les exigences en matière de langues officielles continuent de s'appliquer à la nouvelle structure d'Air Canada, après les multiples réorganisations de la compagnie.

La Presse a téléphoné au service média d'Air Canada. Personne n'a rappelé.

Un francophone refusé à bord

L'action de Gilles Rhéaume survient deux jours après que Radio-Canada ait rapporté un incident impliquant Air Canada et le président de la Fédération acadienne de Nouvelle-Écosse, Jean Léger.

Celui-ci affirme qu'en mars dernier, on lui a refusé l'embarquement à bord d'un appareil de la compagnie aérienne parce qu'il a exigé d'être servi en français.

M. Léger avait sorti sa caméra vidéo pour montrer les carences de la compagnie en matière de services francophones.

Les agents avaient appelé la Gendarmerie royale du Canada, qui n'a rien trouvé à reprocher à M. Léger.

Air Canada lui avait finalement trouvé une place à bord d'un autre avion.

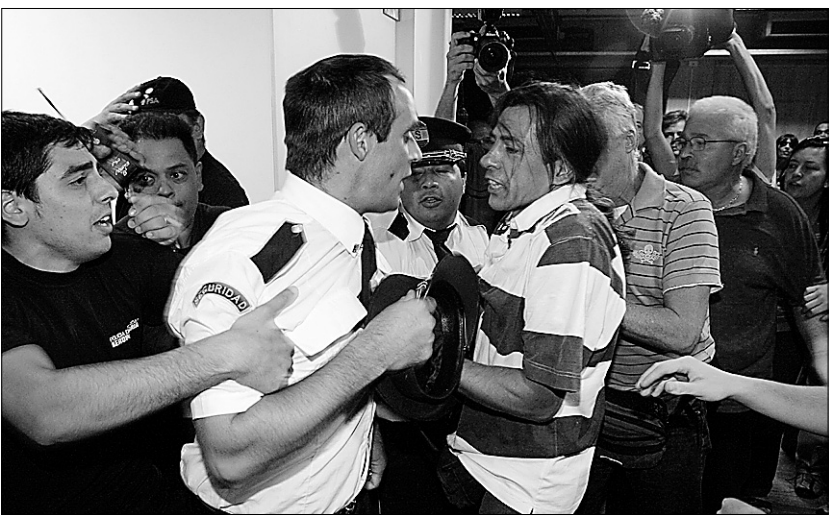


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Un passager en colère a fait savoir son mécontentement à un agent de sécurité, samedi, à l'aéroport de Buenos Aires.

Air Canada laisse en plan 90 passagers à Buenos Aires

PASSAGERS
suite de la page A1

L'annonce de la suspension de la plupart des vols de la compagnie Aerolíneas Argentinas a eu raison de la patience des centaines de voyageurs qui faisaient la queue depuis longtemps.

Exaspérés, les voyageurs ont alors vandalisé des comptoirs, jetant à terre des ordinateurs et malmenant le personnel de l'aéroport, dont un porte-parole de la compagnie qui tentait d'expliquer la cause des retards.

« Il n'y avait que deux agents de sécurité, raconte Normand Robert. Ça s'engueulait. Des bagarres ont éclaté. Les ambulanciers sont arrivés. C'était incroyable. »

Devant cet incontrôlable désordre, les employés du contrôle de l'immigration ont cessé d'effectuer les inspections des passagers. Normand Robert et la moitié des 180 passagers enregistrés pour le vol 093 n'ont donc pu franchir cette étape essentielle et se rendre au quai de départ où les attendait l'appareil. Ils ont patienté jusqu'à minuit trente dans l'espoir de pouvoir enfin partir. « On a été laissés totalement à nous-mêmes », dit-il.

Ce que Normand Robert et ses compatriotes ne savaient pas c'est que, pendant qu'ils patientaient, le vol 093 décollait à 21 h 59. « Nous avons une limite de temps de devoir à respecter, a expliqué hier à *La Presse* Isabelle Arthur, porte-parole d'Air Canada. Selon des règlements de Transports Canada, nos équipages ne peuvent pas être en service au-delà d'un certain nombre d'heures. En retardant plus longtemps le départ, l'équipage allait dépasser cette période de temps. »

Dans la nuit de samedi à hier, les passagers du vol 093 ont finalement pu rencontrer un responsable d'Air Canada, en poste à Buenos Aires. « On s'est mis ensemble avec d'autres passagers et on a fait valoir nos droits, dit Normand Robert. On nous a dit qu'on allait s'occuper de nous le lendemain et on nous a reconduits à un hôtel. »

M. Robert demeure persuadé que les coûts de l'hôtel quatre étoiles suggéré par l'employé d'Air Canada seront défrayés par la compagnie aérienne. « Pas du tout, nous a dit Isabelle Arthur. Comme c'est une situation qui est hors de notre contrôle, nous ne sommes pas responsables de cela. »

Depuis hier, Normand Robert est complètement désespéré. « On ne nous dit rien, dit-il. On laisse des messages au responsable d'Air Canada sur son cellulaire et il ne nous rappelle pas. On est là à se demander si nos bagages sont restés à Buenos Aires ou s'ils sont rendus à Montréal. »

Une rencontre entre les passagers et le responsable devait avoir lieu hier midi. « Il ne s'est pas pointé, dit Normand Robert. On l'a eu au téléphone. Il a été vague. Il nous a suggéré de faire nous-mêmes des démarches. Mais tous les vols sont pleins. »

Isabelle Arthur assure qu'Air Canada tente de remédier à ce problème. « Il faut comprendre que l'Argentine est actuellement en saison de pointe, dit-elle. Nos vols sont déjà pleins. On va essayer de trouver de la place pour tout le monde. »

Hier, un avion d'Air Canada, déjà bien rempli, devait ramener quelques-uns des passagers abandonnés depuis samedi.

— Avec l'Agence France-Presse





ACTUALITÉS

Redevances de Québec pour le recyclage

Les villes liées refusent un compromis

ÉRIC CLÉMENT

Alors que 2008 est une année charnière pour augmenter le recyclage de nos déchets, les villes liées de l'île de Montréal ont rejeté un compromis proposé par un comité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour régler le litige qui les oppose depuis plus d'un an à Montréal dans le dossier des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

En juin 2006, Québec a imposé des redevances pour l'élimination des déchets : les entreprises et les villes doivent lui verser 10 $ par tonne enfouie. La somme recueillie (60 millions par an) est retournée aux villes québécoises dans une proportion de 85 % pour qu'elles financent des programmes de recyclage.

Montréal veut gérer la somme qui revient aux villes liées de l'île, dans le cadre de l'agglomération. Les villes liées s'y sont objectées. Du coup, 2,3 millions qui leur sont destinés sont bloqués à Québec à cause de ce différend.

Cherchant une solution, le comité formé notamment du MDDEP, de la Communauté métropolitaine de Montréal et de l'Union des municipalités du Québec a proposé en décembre que 61 % de l'argent soit remis aux villes liées et 39 % à l'agglomération. Mais les villes liées veulent 100 %.

« La loi dit que cet argent nous revient, dit le maire de Beaconsfield, Bob Benedetti. Si Montréal veut par la suite nous facturer pour des services fournis dans le cadre de l'agglomération, elle le fera. »

« La loi dit que cet argent nous revient, dit le maire de Beaconsfield, Bob Benedetti. Si Montréal veut par la suite nous facturer pour des services fournis dans le cadre de l'agglomération, elle le fera. »

Baie-d'Urfé a été la première ville liée à adopter une résolution, mardi, pour s'opposer à la proposition du comité. La mairesse de Westmount, Karin Marks, porte-parole des villes liées, dit qu'il n'est pas question que ces villes soient traitées de façon différente que les autres villes du Québec.

« Nous sommes des villes dûment constituées, alors pourquoi la loi s'appliquerait à nous de façon différente ? demande-t-elle. On finance déjà 20 % du budget de l'agglomération. Les redevances sont des incitatifs pour de nouveaux programmes et ils se font au niveau local. »

Mais 61 %, c'est mieux que rien, non ? « Non », répond Mme Marks qui répète que les villes liées, « comme Trois-Rivières et Chicoutimi », ont droit à la somme totale.

Alan DeSousa surpris

Mme Marks veut d'autant plus recevoir ces fonds (Québec lui doit 193 000 $) que Westmount va procéder cette année à la collecte des matières putrescibles de 700 maisons, un projet qui coûtera 45 000 $. Elle dit que c'est parce que ce projet est fait localement qu'il peut se réaliser plus vite que si l'agglomération l'organisait.

« À l'agglomération, c'est toujours des gros plans, nous on veut faire des projets qui vont changer les habitudes des gens », dit-elle.

Surpris de ne pas être officiellement au courant de la « proposition de compromis », le conseiller Alan DeSousa, responsable de l'Environnement à la Ville de Montréal, a rappelé à *La Presse* que l'agglomération a besoin de « tout l'argent » pour financer le Plan de gestion des matières résiduelles qu'il va présenter dans quelques semaines et qui comportera des programmes régionaux mais aussi locaux.

Mme Marks espère que la ministre Line Beauchamp va résoudre ce litige. Au cabinet de la ministre, l'attaché de presse de Mme Beauchamp, Philippe Cannon, dit que le comité ministériel se penchera de nouveau sur le dossier et fera des recommandations.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca

EN BREF

Évacuation évitée à Yamaska

Une vingtaine de citoyens encerclés par les eaux et les glaces à Yamaska, en Montérégie, ont évité l'évacuation. La baisse du niveau de l'eau de la Yamaska et l'utilisation d'équipement lourd ont permis aux autorités de se frayer un chemin sur la seule route qui donnait accès aux résidences. Selon le maire Denis Léveillée, il y avait jusqu'à trois mètres de glace accumulés sur la route. La décision de ne pas évacuer les citoyens a été prise vers 9 h 30 hier matin, indique le maire. C'est donc dire que la destruction de l'embâcle par un aéroglisseur samedi après-midi a fonctionné. « On craignait que le débit d'eau puisse augmenter à nouveau hier, mais il est resté stable », a dit M. Léveillée. Selon lui, l'augmentation très rapide du niveau de l'eau rend difficilement prévisible ce genre de crue hivernale.
Hugo Fontaine

Deux fêtes privées tournent à la violence

Des fêtes privées organisées par des jeunes ont tourné à la violence au cours du week-end. À Granby, samedi soir, un jeune homme a été blessé par une arme blanche. L'agression est survenue lors d'un rassemblement de plusieurs jeunes dans un immeuble du chemin Bousquet. L'incident s'est produit vers minuit 45. La victime a été légèrement blessée par un autre individu qui prenait part à la fête. Selon la police, la majorité des gens étaient en état d'ébriété. Aucun suspect n'a été arrêté puisque les témoins refusent de collaborer. Vendredi soir, une fête a tourné au cauchemar à Pointe-Claire. Vers 22 h, deux suspects se sont présentés à une résidence de la rue Grandview où étaient réunis des gens dans la vingtaine. Ils auraient voulu faire partie de la fête, mais auraient été sommés de quitter les lieux. Les suspects ont alors poignardé deux personnes, puis en ont battu une autre avec un bâton de baseball. Les victimes ont été blessées légèrement.
Mario Girard

SALON DE L'AUTO
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
18 AU 27 JANVIER 08
PRÉSENTÉ PAR Desjardins Assurances générales
GAGNEZ VOS BILLETS!
Pour participer, envoyez le mot DESJARDINS en message texte au 777888
Détails au desjardinsassurancesgenerales.com/salonauto.
Les frais courants de messagerie texte s'appliquent.

Visitez le Salon
et courrez la chance de gagner une Chevrolet Malibu hybride !

1ER PRIX
Une Chevrolet Malibu hybride 2008, offerte par GM Canada Inc.
Une valeur de 28 345 $.
Incluant les frais de transport et de préparation.
GM Canada

2E PRIX
Un des deux (2) prix de 1 000 $ chacun applicable sur une prime d'assurance automobile pour une durée de 12 mois, offert par Desjardins Assurances générales.
Valeur de 1 000 $ chacun.
Desjardins Assurances générales

3E PRIX
Une des cinq (5) unités de repérage GPS personnelle, offerte par ÉCONOTRAK Solutions Inc., installation par Brault Ford Lincoln.
Valeur de 499 $ chacune.
ECONOTRACK Brault Lincoln

4E PRIX
Un des dix (10) systèmes de radio satellite Stiletto 10 avec un abonnement de 3 mois, offert par Sirius Radio Satellite.
Valeur de 235 $ chacun.
SIRIUS RADIO SATELLITE

5E PRIX
Un des dix (10) marquages Antivol Intensif, offert par Sherlock.
Valeur totale de 199 $.

En collaboration avec LA PRESSE

CONCOURS 2008
Déposez ce coupon dûment complété (en lettres moulées) dans les boîtes de tirage prévues à cet effet au Salon.
SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL
Nom : Âge :
Adresse : Code Postal :
Ville :
Tél. (rés.) : Tél. (bur.) :
Courriel :
❑ Ne m'envoyez pas d'information au sujet du Salon de l'Auto.
Question d'habileté mathématique : 68 - 39 + 11 = ____
Le tirage aura lieu à l'emplacement du concours du Salon International de l'Auto de Montréal, le dimanche 27 janvier 2008 à 20 h. Les règlements du concours sont disponibles au Salon International de l'Auto de Montréal. Âge minimum requis pour participer : 18 ans.
Pour plus de renseignements
www.salonautomontreal.com

Achat en ligne : www.salonautomontreal.com

Prix d'entrée (taxes incluses)	Lundi au jeudi	Vendredi au dimanche
Admission générale (13+)	12 $	15 $
Carte « Accès Montréal » ou « CAA-Québec »	10 $	13 $
Enfant 6 à 12 ans (accompagné d'un adulte)	5 $	5 $
Enfant moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit
Forfait famille (2 admissions générales + 2 enfants de 6 à 12 ans)	30 $	34 $

Heures d'ouverture
Du vendredi 18 janvier au samedi 26 janvier 10 h à 22 h
Dimanche 27 janvier 10 h à 20 h
Tous les jours, la billetterie fermera 2 heures avant la clôture du Salon.

2 $ de rabais pour une admission générale du vendredi au dimanche sur présentation d'un transfert de la STM.
Place-d'Armes

Halte-garderie KIA MOTORS
Service offert gratuitement aux enfants de 2 à 10 ans

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.
3529023A

SANS LIGNE ROUGE
Le blogue de François Gagnon sur cyberpresse.ca

Gouvernement du Canada / Government of Canada

VOUS VOUS RENDEZ AUX ÉTATS-UNIS?

À partir du **31 janvier 2008**, si vous voyagez aux États-Unis en auto ou en bateau, une loi américaine exigera que vous présentiez :

- une pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement, telle qu'un permis de conduire, **ET** un certificat de naissance ou une carte de citoyenneté;

  OU

- un passeport valide;

  OU

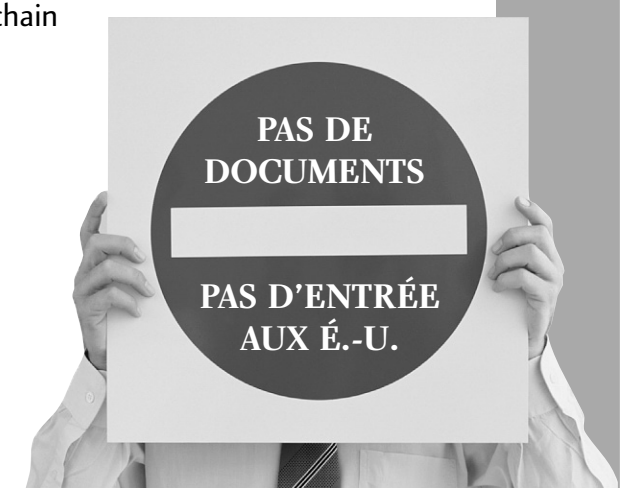
- pour les personnes âgées de 18 ans et moins, un certificat de naissance.

Les citoyens canadiens qui se rendent aux États-Unis **en avion** ou qui y font escale doivent présenter un passeport canadien valide.

Pour en savoir plus sur les documents requis ou pour obtenir de l'aide dans la planification de votre prochain voyage aux États-Unis, veuillez consulter ou composer le :

www.canada.gc.ca
1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)
ATS : 1 800 926-9105

Canada



3533876A

Un tronçon de Pie-IX fermé pour cinq mois

HUGO FONTAINE

Le défi commence ce matin pour les automobilistes qui empruntent habituellement le boulevard Pie-IX. Le tronçon entre la rue Jarry et le boulevard Industriel est fermé en direction sud pour au moins les cinq prochains mois.

La Ville de Montréal procède à des travaux urgents de réfection d'une conduite d'aqueduc qui alimente le nord et l'est de la ville.

Ainsi, une seule voie du boulevard reste ouverte en direction sud, mais elle est réservée aux transports en commun et à la circulation locale. Toutes les voies sont ouvertes en direction nord.

Mis à part quelques changements aux arrêts, les services de transports en commun ne sont pas affectés et les commerces restent accessibles.

Le responsable des infrastructures de la Ville de Montréal, Sammy Forcillo, demande aux automobilistes d'éviter le secteur ou de prendre les transports en commun. Si cela leur est impossible, la Ville suggère d'utiliser les artères Saint-Michel, Lacordaire ou Papineau.

M. Forcillo recommande aussi de partir plus tôt le matin et, si possible, de partir du travail plus tard le soir.

Selon M. Forcillo, les travaux devraient se terminer à la fin du mois de mai. Mais ça pourrait être plus long. « On ne sait jamais ce qui nous attend quand on ouvre la chaussée, mais nous faisons tous les efforts pour limiter les impacts de ces travaux. »

POINTS SAILLANTS

> Boulevard Pie-IX fermé en direction sud entre la rue Jarry et le boulevard Industriel. Une seule voie est ouverte pour le transport en commun et pour la circulation locale.
> Le boulevard est ouvert intégralement en direction nord.
> Fin prévue des travaux : fin mai.
> Pour toute information supplémentaire, il faut composer le 311 depuis Montréal ou le 514-872-0311 depuis l'extérieur de l'île de Montréal.

Vu l'urgence de la réparation, il n'était pas question pour la Ville de procéder aux travaux l'été prochain. « On veut sécuriser l'approvisionnement en eau et c'était trop risqué d'attendre », dit Sammy Forcillo.

Cet automne, des inspections ont indiqué que le tiers de la conduite était très endommagé.

En septembre, un bris sur la conduite avait affecté l'alimentation en eau de plusieurs milliers de résidants du secteur. En décembre, une rupture du tuyau avait causé des inondations, des problèmes d'alimentation en eau et la fermeture du boulevard Pie-IX.

La conduite de 72 pouces de diamètre, qui date du début des années 70, ne sera pas remplacée complètement. Pour limiter les coûts et les inconvénients, on y insérera plutôt un tuyau d'acier de 66 pouces de diamètre. Cela permet d'éviter d'ouvrir la chaussée sur toute sa longueur. Le coût prévu des travaux est de 11,2 millions.

Un incendie criminel fait des dégâts sur le Plateau



PHOTO SYLVAIN RYAN, COLLABORATION SPÉCIALE

Un incendie d'origine criminelle a causé d'importants dégâts à un immeuble à logements du Plateau-Mont-Royal, au cours de la nuit de samedi à hier. Selon la police, certains indices laissent croire qu'un ou des individus auraient allumé le feu dans l'édifice de 20 logements de la rue Mentana, vers 3 h 30. L'incendie a nécessité quatre alertes. Aucun locataire n'a été blessé, mais plusieurs d'entre eux se retrouvent sur le pavé. Aucun suspect n'a été appréhendé. — PC

Week-end éprouvant sur les routes

MARIO GIRARD

Le week-end a été difficile sur les routes du Québec, faisant quatre morts et plusieurs blessés.

Vendredi, à Sainte-Claire, dans la région de Chaudière-Appalaches, un automobiliste de 57 ans a perdu la vie dans une collision frontale avec un camion. La chaussée glissante pourrait être à l'origine de la tragédie.

Dans la région de l'Outaouais, un homme de 56 ans a péri lorsque son véhicule a embouti un poids lourd sur une route de L'Ange-Gardien. Encore une fois, la chaussée était enneigée et glissante.

À Grosses-Roches, dans le Bas-Saint-Laurent, un automobiliste dans la cinquantaine est décédé lorsque son automobile a été happée par un autre véhicule sur la route 132.

À Montréal, deux femmes ont été heurtées par une camionnette près du pont Jacques-Cartier. Les piétonnes traversaient la rue Sainte-Catherine lorsqu'elles ont été renversées par un véhicule. Le conducteur ne les aurait pas vues.

Par ailleurs, cinq personnes ont été blessées dans un accident à Rawdon. La collision est survenue peu après 2 h 30 sur la route 341 Sud. Un véhicule a dévié de sa voie pour aller percuter une voiture qui venait en sens inverse.

Hier après-midi, une collision a fait un mort et trois blessés à Saint-Honoré, au nord de la ville de Saguenay. La conductrice de l'une des voitures, âgée de 68 ans, s'en est tirée avec des blessures au thorax, mais sa passagère de 64 ans est morte en route vers l'hôpital.

Finalement, hier en soirée, une femme a subi d'importantes blessures à la tête après avoir sauté d'un véhicule en marche à Montréal. L'incident est survenu près du pont Jacques-Cartier. La victime était probablement sous l'emprise de la drogue. — Avec PC

LES ATELIERS BARIBEAU inc.
REMBOURRAGE - DÉCAPAGE
❑ Excellent choix de tissus
❑ Décapage et réparation de meubles
❑ Réparation et finition de meubles de rotin
❑ Spécial pour les aînés
Évaluation à domicile gratuite
Aussi disponible
Recouvrement de meubles avec votre tissu
RABAIS DE 25%
sur la confection et tissus sélectionnés
8892, Champ d'eau St-Léonard
atelierbaribeau.montréalplus.ca
514 728-4138
3529130
3529132



TV5
WWW.TV5.CA
La Cité interdite, l'héritage de Confucius, la préparation des Jeux olympiques... Un fascinant voyage dans la Chine d'hier et d'aujourd'hui.
DES RACINES ET DES AILES
CE SOIR 20h
3531399A



SUPER VENTE D'ENTREPÔT

ASSEMBLAGE FACILE
80 % DE NOS CLIENTS L'INSTALLENT EUX-MÊMES

50 % À 70 % DE RABAIS

Ø PAIEMENT
Ø INTÉRÊT
AVANT MAI 2008

Attention! Quantités limitées

EN STOCK	MODÈLES	RÉGULIER	PRIX ENTREPÔT
14	8'x8'	$ 4,799.00	$ 1,439
64	8'x12'	$ 5,699.00	$ 2,799
101	8'x17'	$ 6,699.00	$ 3,279
124	10'x12'	$ 6,299.00	$ 2,999
116	10'x14'	$ 6,899.00	$ 3,349
69	12'x12'	$ 6,999.00	$ 3,249
112	12'x14'	$ 7,799.00	$ 3,599

PLUSIEURS AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES

TERREBONNE (Siège social)
2275, boul. des Entreprises
(Autoroute 640 sortie 35)
(450) 477-4441 · 1-888-301-1444

LONGUEUIL
464, boul. Roland-Therrien
(450) 442-4441 · 1-866-330-4441

SHERBROOKE
310, rue Barton
(819) 823-0446 · 1-877-637-9499

GATINEAU
7-b, ch. du Pont Alonzo Wright
(819) 773-4567 · 1-866-707-4567

TROIS-RIVIÈRES
2580, rue Royale
(819) 694-6777 · 1-877-691-6777

ST-LAURENT
3870, boul. Côte-Vertu (Coin Bégin)
(514) 339-9393 · 1-866-379-9393

Solarium de PARIS
www.solariumdeparis.ca
*Détails en magasins. Prix valides jusqu'au 29 février 2008. Quantités limitées. Sur approbation de crédit.
Accord D Desjardins
3534118A

POLITIQUE

Aide de Harper au secteur forestier

Volée de bois vert d'un groupe américain

PAT HEWITT
LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'annonce faite la semaine dernière par le premier ministre fédéral Stephen Harper d'un fonds de soutien d'un milliard de dollars visant à venir en aide aux collectivités en difficulté et aux travailleurs au chômage dans les secteurs de la foresterie, de la pêche et de la fabrication, notamment, fait rager un groupe de l'industrie américaine du bois d'oeuvre.

La U.S. Coalition for Fair Lumber Imports, organisation parmi les plus critiques des politiques canadiennes en matière de commerce du bois d'oeuvre, a affirmé dans un communiqué de presse émis hier qu'elle examinait de près le fonds en fiducie national pour le développement communautaire projeté par Ottawa.

L'organisation, dont le siège se trouve à Washington, qui représente de petits et gros producteurs américains de bois d'oeuvre, s'est dite « profondément préoccupée » par le fait que les autorités entendent se servir du fonds « pour venir en aide au secteur forestier dans les conditions difficiles (actuelles) du marché ».

« Lorsqu'un milliard de dollars est réparti dans un secteur, cela soulève de toute évidence des inquiétudes », a affirmé à La Presse Canadienne le directeur général de la coalition, Zoltan van Heyningen, lors d'un entretien accordé depuis la capitale américaine.

« Nous aimerions seulement nous assurer que ce n'est pas une façon de décharger les entreprises de leurs obligations ou responsabilités financières sous la forme de subsides », a-t-il ajouté.

Dans le communiqué émis par le groupe, le président de ce dernier, Steve Swanson, a indiqué: « Nous soupçonnons fortement que l'argent soi-disant destiné aux travailleurs sera utilisé afin de réduire les obligations des entreprises canadiennes du bois d'oeuvre, ce qui irait à l'encontre de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux. »

la Baie

4 JOURS D'AUBAINES!
Du lundi 14 au jeudi 17 janvier

rabais de
30 % à 70 %

SAISON AUTOMNE-HIVER
FEMME, HOMME ET ENFANT :

• Vêtements et manteaux
Sur nos prix ordinaires.

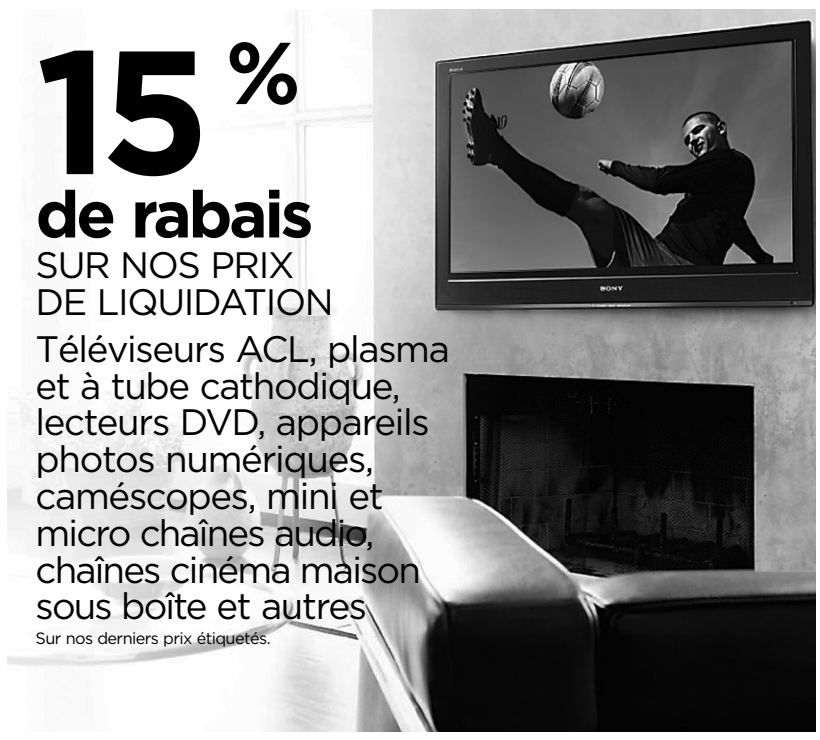
• Tenues de nuit et peignoirs Prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin.

30 % de rabais additionnel SUR NOS PRIX DE LIQUIDATION
• Montres, bijoux mode et ceux en argent sterling
• Chaussures, bottes, accessoires et sacs à main de renom pour femme, homme et enfant
Sur les prix déjà réduits jusqu'à 50 %
Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais additionnel SUR NOS PRIX DE LIQUIDATION
Bijoux en or à 10 et 14 ct, à gemmes, zircons cubiques, diamants et perles de culture
Sur les prix déjà réduits jusqu'à 50 % Sur nos derniers prix étiquetés.


30 % de rabais
Verrerie fine et carafes RIEDEL


15 % de rabais
SUR NOS PRIX DE LIQUIDATION
Téléviseurs ACL, plasma et à tube cathodique, lecteurs DVD, appareils photos numériques, caméscopes, mini et micro chaînes audio, chaînes cinéma maison sous boîte et autres
Sur nos derniers prix étiquetés.

LE SOLDE DE BLANC SE POURSUIT


50 % de rabais
Serviettes de marques nationales et toutes les couettes

Le choix de marques varie selon le magasin. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Vera Wang, ceux de la Fondation Hbc et des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un article soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi ou pourrait établir pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de « L'Entrepôt du style » en magasin, les quantités sont limitées; de plus, le choix varie selon le magasin et aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

Hbc

Layton accuse Harper de chantage

JIM BROWN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le dirigeant du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, affirme que le premier ministre fédéral Stephen Harper tente de « faire chanter » les députés de l'opposition en associant à l'adoption du prochain budget conservateur l'aide d'un milliard de dollars promise aux industries et travailleurs en difficulté.

À l'occasion d'une conférence de presse, hier, M. Layton a indiqué que cette aide, annoncée la semaine dernière par le premier ministre, semblait davantage motivée par des considérations d'ordre politique que par le désir réel de venir au secours de l'industrie.

Le premier ministre Harper a proposé de mettre sur pied un fonds de soutien d'un milliard de dollars visant à venir en aide aux collectivités en difficulté et aux travailleurs au chômage dans les secteurs de la foresterie, de la pêche et de la fabrication, notamment. Toutefois, M. Harper a prévenu que l'argent demeurerait dans les coffres de l'État à moins que les partis de l'opposition n'acceptent de donner le feu vert au budget qui devrait être déposé le mois prochain par le gouvernement conservateur minoritaire.

« C'est totalement injuste pour les collectivités, pour les individus qui ont été mis à pied », a déclaré M. Layton.

Aide aux Palestiniens

300 millions conditionnels

LA PRESSE CANADIENNE

RAMALLAH, CISJORDANIE — Le chef de la diplomatie canadienne, Maxime Bernier, a promis hier de débloquer 300 millions de dollars d'aide supplémentaire sur cinq ans pour les Palestiniens, selon un communiqué du gouvernement canadien.

Cette aide, destinée aux investissements de sécurité et à la réforme gouvernementale, sera consacrée aux efforts palestiniens en vue de « promouvoir la tolérance et de lutter contre la haine et l'incitation à la violence », a précisé le ministre.

M. Bernier a rencontré hier le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et d'autres responsables palestiniens à Ramallah, en Cisjordanie.

Au cours de ses discussions avec les Palestiniens, M. Bernier a tenu à souligner que l'aide canadienne, débloquée pour la construction de la nation palestinienne, n'est « pas inconditionnelle ». « Nous aurons besoin de voir des progrès concrets dans les négociations entre les deux parties, et des progrès dans les réformes démocratiques palestiniennes », a affirmé M. Bernier après sa rencontre avec son homologue palestinien, Riad Malki.

ANGLAIS
CONVERSATION OU ANGLAIS DES AFFAIRES
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensif
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 375 $/45 h*
COURS INTENSIF
de jour, 25 h/semaine
165 $ à 183 $/semaine*
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 50 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com
Laurier
3534535

Réforme dans l'éducation des adultes

L'implantation reportée d'un an

VIOLAINE BALLIVY

Québec reportera d'un an l'implantation obligatoire de la réforme scolaire à l'éducation aux adultes, initialement prévue pour septembre prochain, a appris *La Presse*.

« Une année supplémentaire est ajoutée à la période d'implantation facultative de la formation de base commune (au premier cycle, NDLR) pour vous permettre de continuer à vous préparer avant l'implantation obligatoire qui aura lieu à l'automne 2009 », peut-on lire dans une lettre envoyée le 21 décembre dernier par le sous-ministre adjoint à la formation professionnelle, technique et continue, Alain Veilleux, aux directions régionales du ministère de l'Éducation.

Revoir à la baisse

Québec prévoit aussi profiter de ce délai pour étudier la pertinence de revoir à la baisse la taille des classes. « En raison des besoins particuliers d'encadrement qui ont été soulevés pour les adultes inscrits au premier cycle du secondaire, cette question sera réexaminée, notamment en ce qui concerne le ratio du nombre d'élèves par groupe pour ces élèves », écrit M. Veilleux.

« Le ministère devra en profiter (de ce délai) pour faire le pont avec les professeurs car, pour le moment, on est encore en train de bâtir une réforme sur papier plutôt que sur le terrain », selon la Fédération des enseignants.

Tard en soirée, le cabinet de la ministre de l'Éducation a confirmé cette décision.

« Elle a été prise pour favoriser la réussite de l'implantation de la réforme. Les centres qui se sentent prêts à aller de l'avant pourront le faire. Les autres auront un an de plus pour offrir plus de formation aux professeurs », a indiqué Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de Michelle Courchesne.

Cette nouvelle a été accueillie avec grand soulagement par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), qui a fait de cette demande l'un de ses chevaux de bataille des derniers mois. La FSE avait déposé en décembre dernier aux députés de l'Assemblée nationale une pétition signée par 20 000 professeurs réclamant expressément le report de cette portion du renouveau pédagogique.

Réforme sur papier

« Cette année sera très importante pour les professeurs, a commenté Paula Duguay, vice-présidente de la FSE. Le ministère devra en profiter pour faire le pont avec eux car, pour le moment, on est encore en train de bâtir une réforme sur papier plutôt que sur le terrain. »

L'organisation de l'éducation aux adultes n'est pas propice à l'implantation de la réforme, dit Mme Duguay. Les méthodes d'enseignement y sont très individualisées en raison des parcours très différents des élèves et souvent de leurs difficultés d'apprentissage. « On peut retrouver dans une même classe des élèves de plusieurs niveaux différents. (...) Or, la réforme suppose des apprentissages effectués dans des activités en équipe et beaucoup d'interaction entre les élèves. Dans une classe très souvent surchargée et hétérogène, cela pose des problèmes de faisabilité. »

La réaction a été plus tiède de la part de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui a demandé, elle aussi, la suspension du nouveau programme. « Sachant que la réforme est néfaste pour les élèves, on ne veut pas d'un moratoire qui ne servira qu'à offrir plus de formation aux professeurs. On ne croit pas en cette approche. Ce qu'il faut, c'est revenir sur les fondements du programme et recentrer la formation des maîtres sur l'acquisition de connaissances plutôt que de compétences », a relevé Yves Parenteau, porte-parole de la Fédération.

De plus, la FAE s'est dite déçue que le Ministère n'ait pas donné suite à trois autres de ses demandes: un moratoire sur l'implantation de la réforme en quatrième secondaire du secteur général, sur la formation des futurs professeurs et sur la production de matériel didactique.

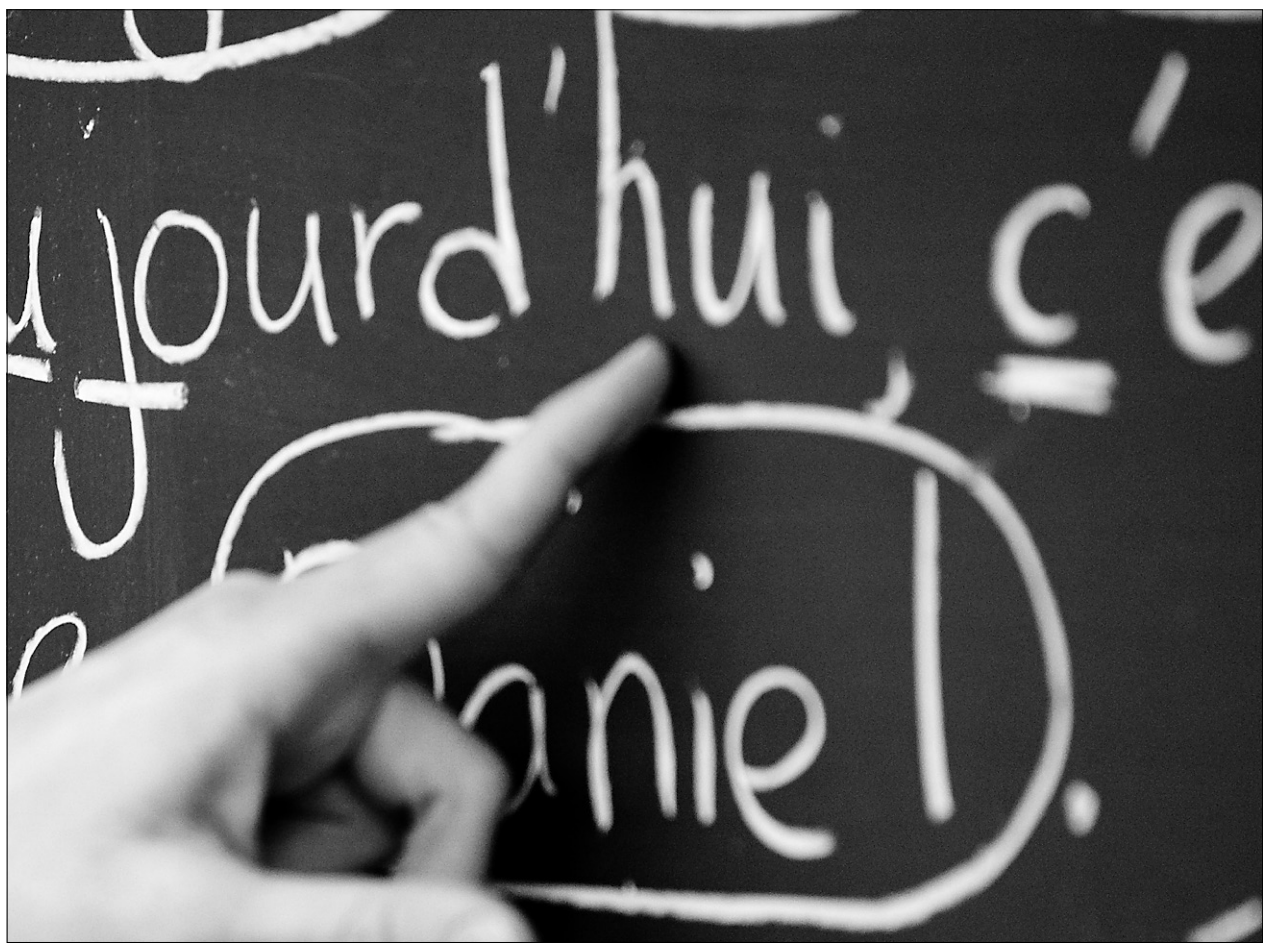


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Québec prévoit profiter de ce délai pour étudier la pertinence de revoir à la baisse la taille des classes. Les centres d'éducation aux adultes accueillent 160 000 personnes, dont les décrocheurs qui décident de faire un retour aux études. Quelque 5000 professeurs y enseignent.

ACTUEL TENDANCES



Tous les jours dans LA PRESSE

Douanier contraint de sortir son arme

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Quelques jours à peine après que des armes de poing eurent été remises aux douaniers canadiens, l'été dernier, l'un d'eux a été contraint de dégainer son revolver à un point de passage de Colombie-Britannique afin de soumettre à un contrôle un individu suspect dont la voiture était truffée d'armes. Questionné quant à savoir s'il était en possession d'armes, l'homme, un ressortissant américain dont l'identité n'a pas été rendue publique, a reconnu qu'il y avait un pistolet dans la boîte à gants de sa voiture, un véhicule PT Cruiser de location, et il a tenté de s'en emparer. Selon un rapport obtenu par La Presse Canadienne, l'agent Grant Patterson a immédiatement crié à l'homme de ne pas toucher à l'arme et de sortir immédiatement du véhicule, les mains bien en vue. L'homme de 27 ans s'est montré coopératif.

MAUX DE DOS CHRONIQUES



« 24 ans de souffrances... de récidive en récidive »

Une autre histoire vécue...

Québec – « À 63 ans, je n'en pouvais plus. Après les infiltrations, les anti-inflammatoires, les différents traitements, j'avais toujours des douleurs persistantes aux deux jambes, au bas du dos, des engourdissements aux pieds et une qualité de vie très médiocre. Après seulement 3 semaines de traitement, mon état s'est amélioré de 50% et je n'hésite aucunement à terminer mon traitement. Si quelqu'un me questionne sur les soins de décompression neurovertébrale non chirurgicale utilisant la technologie DRX9000, je lui conseille de prendre rendez-vous le plus vite possible.

Je ne constate que des bienfaits ; la guérison totale me semble évidente. »

Raymond Caron, Lac St-Jean

Pour information et rendez-vous à Montréal :
Téléphone : **514-382-0123**

• Montréal
• Québec
• Toronto

cliniques zéro gravité MC

3531237A

Célébration 2008 MC TM

Tirage final du : 2008-01-13

1 GROS LOT de 5 000 000 $: 3646571

2 lots de 500 000 $: 2396624, 3678356

1 lot de 100 000 $: 3767681

Les quatre numéros ci-dessus sont décomposables

6 derniers chiffres 5 000 $	4 derniers chiffres 100 $	2 derniers chiffres 20 $	
5 derniers chiffres 1 000 $	3 derniers chiffres 40 $		

25 lots de 10 000 $ (non décomposables)

					3615215
1197952	1494105	2110071	2512436	3280106	3616477
1211031	2005150	2322865	2746894	3549172	3624554
1262609	2043118	2364100	3051670	3563151	3756211
1487217	2043650	2399325	3058690	3582384	3792549

200 lots de 1 000 $ (non décomposables)

1000707	1440888	2106622	2562377	3177308	3569164
1010232	1441603	2124499	2563634	3183107	3573883
1041015	1450131	2147754	2592762	3184553	3574433
1054965	1463023	2167776	2598942	3197595	3585176
1076370	1466364	2181880	2603162	3200852	3588408
1090491	1494297	2216748	2607738	3210300	3606819
1099215	1522494	2244682	2621355	3218690	3622901
1105648	1532736	2245244	2623979	3228155	3647291
1106304	1563115	2258776	2625967	3247749	3648207
1109375	1576958	2288962	2632976	3270373	3662775
1110871	1590957	2293005	2654504	3271361	3665962
1111742	1597171	2297329	2658353	3278389	3671420
1112426	1602343	2308247	2664264	3279160	3684289
1163722	1613901	2311643	2674008	3281694	3685006
1171541	1619052	2312776	2720183	3318544	3686960
1173251	1624056	2327222	2720557	3320130	3696467
1179771	1625752	2336342	2730078	3348524	3710009
1205601	1631898	2387617	2744966	3359278	3711970
1221674	1635587	2388811	3020694	3393055	3713195
1246804	1657573	2391897	3022417	3393262	3723697
1297305	1750817	2413744	3023949	3424551	3737332
1313807	1793929	2418460	3028381	3475365	3738203
1330220	2006884	2422944	3089803	3480147	3740555
1332969	2025194	2428295	3092175	3482744	3754907
1339934	2053705	2436629	3093083	3505818	3756263
1342437	2061015	2480461	3104720	3511648	3758350
1350748	2061682	2481140	3111792	3522380	3770197
1356032	2063391	2482478	3114214	3523165	3772027
1366099	2067434	2482662	3127872	3545906	3772418
1374708	2077132	2489015	3135555	3548241	3777837
1376610	2077810	2545832	3138168	3549324	3784894
1380255	2082237	2554051	3144357	3549400	3791173
1384743	2085378	2561116	3148236	3562209	3791437
1431777	2098495				

30 MERCEDES B200* (non décomposables)

119K250	264K544	627K086	521L650	742L873	447M136
144K378	331K616	775K015	573L159	861L356	646M879
238K974	349K583	284L876	599L212	103M319	701M159
260K867	372K564	307L285	608L896	259M241	716M883
264K366	568K443	336L081	715L862	261M026	778M068

*Chaque lot est échangeable contre un chèque de 40 000 $.

40 VOYAGES* (non décomposables)

109G400	505G760	125H179	369H242	829H024	820J228
181G832	704G435	156H950	370H487	897H743	843J035
197G771	769G983	195H314	402H105	123J414	890J011
334G999	780G365	200H157	495H891	173J554	897J125
364G727	894G814	235H542	639H687	208J429	897J959
387G128	105H117	249H222	719H367	473J207	
470G255	117H527	330H438	822H430	597J754	

*Chaque lot est échangeable contre un chèque de 5 000 $.

31 TOYOTA HIGHLANDER hybride*

2007-12-01 : 540E053	2007-12-11 : 500F253	2007-12-21 : 125B235	
2007-12-02 : 668F696	2007-12-12 : 887E473	2007-12-22 : 874C973	
2007-12-03 : 793D644	2007-12-13 : 785E688	2007-12-23 : 529A734	
2007-12-04 : 646F690	2007-12-14 : 866D966	2007-12-24 : 539A908	
2007-12-05 : 547B768	2007-12-15 : 115B715	2007-12-25 : 631F309	
2007-12-06 : 275B011	2007-12-16 : 196B230	2007-12-26 : 230B310	
2007-12-07 : 173D141	2007-12-17 : 888D843	2007-12-27 : 615E449	
2007-12-08 : 657E018	2007-12-18 : 672C057	2007-12-28 : 761A659	
2007-12-09 : 353D338	2007-12-19 : 539C726	2007-12-29 : 105F952	
2007-12-10 : 643B827	2007-12-20 : 821D854	2007-12-30 : 456E540	
		2007-12-31 : 727F466	

*Chaque lot est échangeable contre un chèque de 60 000 $. (non décomposables)

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2008-01-13

Astro — Jour 31 - Mois JUIN - Année 65 - Signe CANCER

Banco : 04 08 11 13 14 / 16 17 19 21 33 / 36 43 45 46 48 / 50 52 60 61 66

Triplex : 05 14 / 23 25 41

Extra : 0219378* — 500 000 $ (*décomposable dans les deux sens)

La Quotidienne : 3 612 / 4 6042

Résultats des tirages du: 2008-01-12

Lotto 6/49 : 03 10 32 43 44 46 — complémentaire (C) : 35

Québec 49 : 16 17 18 39 43 46 — complémentaire (C) : 14

	Gagnants	Lots		Gagnants	Lots
6/6	0	16 039 715,00 $	6/6	0	2 000 000,00 $
5/6+C	5	94 352,50 $	5/6+C	0	75 000,00 $
5/6	156	2 498,20 $	5/6	11	750,00 $
4/6	9 433	78,20 $	4/6	623	75,00 $
3/6	184 459	10,00 $	3/6	12 854	10,00 $
2/6+C	122 542	5,00 $	2/6+C	9 886	5,00 $
Ventes totales :		22 684 826 $	Ventes totales :		924 836,00 $
Prochain gros lot (approx.) :		25 000 000 $			

Extra : 9994034* — 500 000 $ (*décomposable dans les deux sens)

Triplex — Nouvelle loterie sur terminal à 1$. 3 façons de gagner chaque jour!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM



Jean-Luc est de retour

Ce soir - 16 h 30

LE GRAND JOURNAL tqs

3531388A

MONDE

Droits civiques : Hillary sur la sellette

L'aspirante à la présidence doit répondre de ses propos sur Martin Luther King

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Hillary Clinton a été forcée de se défendre vigoureusement hier après avoir tenu des propos perçus par la communauté noire comme une critique du mouvement des droits civiques aux États-Unis et une attitude condescendante envers son rival Barack Obama.

Cette polémique tombe très mal pour Mme Clinton, qui a besoin du total soutien de la communauté noire pour l'emporter en Caroline-du-Sud le 26 janvier, un rendez-vous essentiel dans la sélection du prétendant démocrate à la Maison-Blanche.

Hier, les médias ont consacré une très large place à l'émotion suscitée dans la communauté noire par les propos de l'ex-première dame la semaine dernière, semblant minimiser le rôle de Martin Luther King, le héros de la lutte des Noirs américains pour leur droits dans les années 60.

« Le rêve du docteur King a commencé à se réaliser quand le président Lyndon Johnson a passé la loi sur les droits civiques en 1964. (...) Il a fallu un président pour le faire », a déclaré Mme Clinton lundi dernier.

La pique était destinée à son principal rival, le jeune sénateur noir Barack Obama, qu'elle accuse de faire de belles promesses sans grande substance alors qu'elle a l'expérience pour elle.

James Clyburn, élu de Caroline-du-Sud et le plus haut placé des Noirs américains au Congrès, a critiqué ces propos dans une interview au *New York Times* et laissé entendre qu'il pourrait apporter son soutien à Barack Obama.

« Nous devons être très, très prudents dans la manière dont nous nous exprimons sur cette période de la politique américaine », a mis en garde M. Clyburn.

Les attaques de Bill Clinton contre M. Obama en début de semaine ont encore ajouté au malaise. L'ancien président a parlé de « conte de fées » en évoquant l'opposition du sénateur de l'Illinois à la guerre en Irak.

Pourtant surnommé « le premier président noir » en raison de l'enthousiasme qu'il suscite dans cette communauté, Bill Clinton a été forcé de s'expliquer sur des propos jugés condescendants jusque parmi ses alliés.

« Qu'il s'attaque à Obama en parlant de conte de fées, qu'il l'appelle un gamin, comme il l'a fait la semaine dernière, c'est une insulte. En tant que Noire américaine, je trouve ces mots et le ton très déprimants », a déclaré samedi sur CNN Donna Brazile, une stratège du parti démocrate et alliée des Clinton.

Consciente qu'elle s'était avancée sur un terrain miné, Mme Clinton a contre-attaqué hier en accusant ses adversaires de faire un mauvais procès à elle et son mari.

« Ce sont des tentatives tellement injustes et tellement gratuites visant à mal interpréter ce que j'ai dit. (...) Cela fait des années que je travaille pour les droits civiques, les droits des femmes, les droits de l'homme », a-t-elle affirmé lors d'une longue interview sur la chaîne NBC.

L'équipe de Barack Obama se délectait du faux pas de Mme Clinton et fournissait la presse en citations critiques tout en se voulant au-dessus de la mêlée.

Obama a jugé lui-même les déclarations de Mme Clinton sur Martin Luther King « malheureuses et malavisées » au cours d'une conférence téléphonique avec des journalistes, mais il a nié toute implication de ses responsables de campagne dans cette polémique.

Trois sondages, effectués avant que la polémique ne gonfle, donnent Barack Obama vainqueur avec de sept à 20 points d'avance en Caroline-du-Sud, une primaire qui sera précédée le 19 janvier par les caucus (assemblées d'électeurs) du Nevada.

Cette polémique intervient alors que les candidats républicains bataillent de leur côté pour remporter la primaire de demain dans l'État économiquement sinistré du Michigan, où le duel s'annonce serré entre le sénateur de l'Arizona John McCain et l'ex-gouverneur du Massachusetts Mitt Romney.



PHOTO JONATHAN ERNST, REUTERS

Hillary Clinton écoute une des nombreuses questions posées dans le cadre d'une table ronde tenue par des leaders noirs des droits civiques, hier dans un restaurant de Columbia, en Caroline-du-Sud.

ÉMIRATS ARABES UNIS

Bush accuse l'Iran de « parrainer le terrorisme »

ANNE GEARAN
ASSOCIATED PRESS

ABOU DHABI, Émirats arabes unis — Le président américain George W. Bush s'est livré hier à Abou Dhabi à une nouvelle attaque contre l'Iran, le qualifiant de « premier État à parrainer le terrorisme dans le monde » et jugeant que Washington et ses alliés arabes devaient s'unir face à ce danger « avant qu'il ne soit trop tard ».

À mi-parcours de sa tournée de huit jours dans la région, le chef de la Maison-Blanche a également lancé un plaidoyer en faveur de la démocratie, notamment au Moyen-Orient, dans un pays, les Émirats arabes unis, où cette question est loin d'être essentielle.

Longue est la liste de maux que le président Bush impute à l'Iran. George W. Bush l'a accusé de financer les terroristes, de saper la stabilité du Liban, d'envoyer des armes aux talibans, d'intimider ses voisins par une rhétorique alarmiste et de défier l'ONU en refusant d'être transparent sur son programme nucléaire. Au moment où il s'exprimait, l'AIEA annonçait que Téhéran avait accepté de répondre d'ici un mois à toutes les questions restantes sur les activités nucléaires passées.

« L'Iran est le premier État à parrainer le terrorisme dans le monde, a-t-il ainsi lancé dans un discours sur la démocratie. Les actions de l'Iran menacent la sécurité de pays partout dans le monde. »

« De ce fait, les États-Unis renforcent leurs engagements de sécurité avec (leurs) amis dans le Golfe, et rallient (leurs) amis dans le monde entier pour faire face à ce danger avant qu'il ne soit trop tard », a ajouté le président américain, alors que les États-Unis ont récemment fait état d'un petit incident naval entre des bâtiments américains et des bateaux iraniens dans le détroit d'Ormuz.

Évoquant également l'Irak, la question palestinienne et le terrorisme, le président Bush a assuré que les États-Unis n'avaient « aucun désir territorial ». « Nous pensons que la stabilité ne peut venir que de votre liberté. Nous pensons que la stabilité ne peut venir que via un Moyen-Orient libre et juste où les extrémistes seront marginalisés », a-t-il dit.

Les États-Unis n'ont « aucun désir territorial », assure George Bush.

Si le chef de la Maison-Blanche a salué certaines réformes démocratiques mises en oeuvre dans des pays de la région, il a exhorté les dirigeants arabes à manifester leur soutien au fragile gouvernement irakien, à ouvrir leur société et à fournir un appui, ainsi qu'un possible financement, afin de contribuer à un accord de paix israélo-palestinien.

« Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que les gens croient en la promesse d'un avenir meilleur lorsqu'ils sont emprisonnés pour avoir pacifiquement adressé une pétition à leur gouvernement », a par ailleurs lancé M. Bush dans une allusion, discrète, au manque de démocratie des pays qu'il visite dans le Golfe. « Vous ne pouvez pas être une nation moderne et confiante quand vous n'autorisez pas les gens à exprimer leurs critiques légitimes », a-t-il dit dans ce discours prononcé à l'Emirates Palace, un hôtel luxueux dont la construction a coûté trois milliards de dollars.

Peu après s'être posé dans le sud-est de la péninsule arabe, sous la pluie, le chef de la Maison-Blanche avait rencontré le cheikh Khalifa ben Zayed al-Nahyan, président des Émirats arabes unis en 2004, après la mort de son père.

Après son discours, M. Bush s'est rendu dans un hara pour un dîner traditionnel dans le désert, devant une tente dressée sur le sable et munie de larges tapis et d'oreillers. Plusieurs faucons ont été présentés au président Bush, qui en a même tenu un.

Vorsprung durch Technik **www.audi.ca**

Audi

Légendaire quattro.
À un prix qui passera à l'histoire.

Audi A4 quattro 2008

545 $
par mois*

0 $ comptant | **0 $** transport et préparation

Location de 42 mois
Taux de location de 3 %

Incluant toit ouvrant vitré et roues en alliage de 17 pouces



Les Automobiles Niquet
1917, boul. Wilfrid-Laurier, Route 116
St-Bruno QC
450 653-7553 www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal QC
514 270-3566 www.popularaudi.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard QC
450 445-4811 www.parkavenueaudi.com

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval QC
450 688-1120 www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent QC
514 364-7777 www.audiprestige.com

*Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires Audi participants. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.). Location de 42 mois au taux annuel de 3 %. Dépôt de garantie remboursable de 600 $, première mensualité de 545 $. Montant dû au début du bail : 1 145 $. Obligation totale découlant du bail : 24 525 $. Montant calculé en fonction du PDSF de l'Audi A4 quattro, transmission manuelle 6 vitesses de 42 595 $. Photo à titre indicatif seulement. Taxes, immatriculation, droits, frais administratifs (incluant les frais d'inscription jusqu'à 46 $ au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 31 janvier 2008. Frais de 0,20 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Détails chez les concessionnaires Audi participants. Modèle montré Audi A4 quattro de 42 595 $. « Audi », « A4 », « quattro », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. ©Audi Canada 2008. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à www.audi.ca. Cette offre est disponible seulement sur les véhicules en inventaire des concessionnaires Audi participants.

5534719A



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Les jeunes commencent à changer les moeurs de leur société en refusant parfois les mariages arrangés.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Abishek Basu rêve de transformer une vieille résidence bourgeoise de Calcutta en hôtel branché.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

DJ Pearl est l'une des premières femmes à avoir pris d'assaut les platines des tourne-disques en Inde. Elle a dû se battre contre les traditions avant de s'imposer comme disc-jockey et productrice.

Hors des sentiers battus

À l'ère d'internet, les jeunes Indiens renversent les traditions

Une armée de jeunes – deux fois la population américaine – est en train de transformer radicalement le visage de l'Inde. Des millions de diplômés ultraqualifiés arrivent sur le marché du travail chaque année, contribuant à la croissance économique phénoménale de ce pays de 1,2 milliard d'habitants. Quatrième volet de notre série sur l'Inde, qui fête cette année le 60e anniversaire de son indépendance.



LAURA-JULIE PERREAULT



MARTIN CHAMBERLAND

ENVOYÉS SPÉCIAUX EN INDE

En poussant la porte de la villa des Basu, à Calcutta, on se retrouve immédiatement plongé dans le passé. Sous les poutres de bois de cette maison bourgeoise, Gandhi a tenu des réunions sur la bataille à mener contre le régime britannique. Mais en faisant visiter la résidence aujourd'hui décrépite, Abhishek Basu ne voit pas le passé, il voit l'avenir.

Dans le sombre hall d'entrée qui sent l'humidité en ce jour de pluie diluvienne, Abhishek s'imagine déjà y accrocher les œuvres de jeunes peintres indiens dont il fait déjà la promotion sur l'internet.

Cette salle d'exposition servira de hall d'entrée à son futur hôtel, nous raconte-t-il, ainsi qu'à une salle de spectacle qu'il veut aménager. À la cime de colonnes dégradées, on peut apercevoir une fresque peinte au début du siècle dernier. « Les gens qui viendront ici pourront vraiment expérimenter le meilleur de Calcutta », dit-il, rêveur.

Abhishek en a un peu marre de tous les touristes qui viennent dans sa ville pour se frotter à l'extrême pauvreté de la Cité de la joie et qui ne prennent pas le temps d'explorer les trésors culturels de l'ancienne capitale indienne. Il veut leur offrir une autre option.

Élevé dans un édifice moderne qui jouxte la villa ancestrale, Abhishek sait que sa vision ne se matérialisera pas dans l'année qui vient. Il devra faire le parcours du combattant.

Il y aura des tonnes de papiers à remplir, des employés de l'État dont il faudra graisser la patte pour obtenir tel ou tel permis, des investisseurs qu'il faudra convaincre. Il est conscient d'avoir des atouts dans son jeu: il provient d'une famille puissante, une longue lignée de propriétaires terriens. Son nom lui ouvrira des portes dans cette Inde qui, si elle se transforme rapidement grâce à la puissante croissance économique des dernières années, est encore en partie paralysée par la lourdeur bureaucratique, une hiérarchie sociale complexe et une corruption endémique.

La concubine

À l'autre extrémité du pays, à Bombay, DJ Pearl fait face à un autre éléphant qui a de la peine à bouger en Inde: la tradition. Jeune femme brillante destinée à une carrière dans le monde des affaires, sa vie a changé de cap au début des années 2000 quand, lors d'un voyage à l'étranger, elle est devenue accro aux pistes de danse.

Sur la terrasse du club Squeeze à Delhi, elle raconte qu'elle a abandonné ses études et est devenue hôtesse de l'air. Pour voyager aux quatre coins du monde et de l'Inde. Pour visiter plus de discothèques. Pour enrichir sa collection de disques. « Il y a 10 ans, acheter des disques en Inde était impossible », dit la jeune femme vêtue d'un jean et d'une petite camisole beige.

Au fil de ses escapades nocturnes, elle s'est liée d'amitié avec des disc-jockeys avant de se mettre elle-même aux platines des tourne-disques. Mais alors que la communauté des boîtes de nuit ouvrait les bras à une de ses premières recrues féminines, les parents de Pearl, renversés par son choix de carrière non orthodoxe, lui montraient la porte.

La jeune femme a fait scandale une deuxième fois dans son entourage quand elle a emménagé chez son copain, lui-même DJ à la chaîne MTV. Dans un pays où les mariages d'amour sont l'exception plutôt que la règle (qui demeure le mariage arrangé), la cohabitation hors du mariage est presque une hérésie !

Mais aujourd'hui, quand Pearl se remémore ces épisodes de son passé, c'est pour en rire. Comme DJ, elle gagne très bien sa vie. Et comme productrice, elle fait un tabac. Avec son copain – devenu son mari l'an dernier – elle organise des soirées très tendance dans les clubs à la mode de Bombay ou sur les plages de Goa.

« Il y a 10 ans, acheter des disques en Inde était impossible », dit DJ Pearl. Elle croit que si la vie nocturne de l'Inde a eu un départ tardif, elle risque de faire bientôt l'envie de New York et de Londres.

Nightlife exponentiel

DJ Pearl croit que si la vie nocturne de l'Inde a eu un départ tardif, elle risque de faire bientôt l'envie de New York et de Londres. Les 600 millions de jeunes qui habitent sur le territoire indien ont des fourmis dans les jambes. Plus riches que leurs parents, ils pourront se permettre des soirées folles et dicter leurs règles.

Aucun pays au monde n'a une population jeune aussi considérable que l'Inde. À eux seuls, les Indiens de moins de 20 ans représentent plus de deux fois la population américaine. Élevés de manière conservatrice, mais en contact quotidien avec le reste du monde grâce à l'internet, les jeunes Indiens font la synthèse entre une culture globalisée et la spécificité du sous-continent.

Les créateurs de mode n'ont pas abandonné le sari et le salwar kameez au seul profit des robes affriolantes à l'occidentale. Figure de proue de la mode indienne, James Ferreira s'amuse à créer des saris sexy, dénudant une épaule. Il utilise aussi des serviettes typiquement indiennes pour tailler ses minijupes.

Longtemps, malgré sa célébrité, le designer a eu peine à joindre les deux bouts. Il verse même une larme en évoquant ses années noires. Mais ces temps sont révolus. La nouvelle Inde achète ses créations à prix d'or et le couturier a maintenant un magasin dans le quartier le plus branché de Bombay, Bandra.

Ce quartier, situé sur le bord de la mer d'Oman, est à lui seul un microcosme de l'Inde jeune. On y voit des couples qui se promènent main dans la main, des jeunes femmes en jean serré qui boivent des cappuccinos glacés dans des cafés où la musique de Bollywood est reine.

Et tout ça réjouit DJ Pearl au plus haut point. « C'est renversant de voir à quelle vitesse tout change en Inde. Mais le changement est là pour durer: notre génération est majoritaire. Où serons-nous dans 10 ans? Je l'ignore. Mais le vent souffle dans notre direction et il souffle très fort », lance-t-elle avant de se relancer à l'assaut de ses tourne-disques.

À LIRE DEMAIN: **Ça roule vert à Delhi**



CONCOURS
À la découverte de la Chine

Écoutez *C'est bien meilleur le matin* et courez la chance de GAGNER UN VOYAGE EN CHINE !
Notez l'heure de diffusion de la capsule **Ah! si Mao voyait ça!** présentée à trois reprises entre 6 h et 9 h et remplissez ce coupon.



VOYAGES CASSIS
LA PRESSE
95,1 FM PREMIÈRE CHAÎNE

Remplissez ce bulletin de participation et postez-le **avant le 22 janvier 2008** (cachet de la poste faisant foi) à :

Concours « À la découverte de la Chine », C.P. 9090, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3P3

Date à laquelle la capsule a été présentée : _____
L'heure de diffusion : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. domicile : _____ Tél. travail : _____
Courriel : _____

❑ Oui j'accepte de recevoir de la documentation de Radio-Canada et de ses partenaires.

Concours réservé aux 18 ans et plus. Fac-similés non acceptés. Le grand prix comprend un voyage pour deux personnes en Chine, incluant l'avion et l'hébergement en occupation double. Valeur totale : environ 9000$. Certaines conditions s'appliquent. Règlement complet à Radio-Canada et sur **www.radio-canada.ca/bienmeilleur**.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Un magnifique projet



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

À l'issue de leur entretien la semaine dernière, les premiers ministres de l'Ontario et du Québec ont annoncé une nouvelle étude de faisabilité sur le projet de train rapide dans le corridor Québec-Windsor. Jean Charest a parlé d'un « projet magnifique ». Il a raison. Toutes les communautés concernées, notamment les milieux d'affaires de Montréal et de Toronto, devraient d'ores et déjà se mobiliser afin de convaincre les gouvernements et la population du bien-fondé d'une tel projet aux plans économique, culturel et politique.



Le ZEFIRO de Bombardier.

L'annonce faite par MM. Charest et McGuinty a été accueillie avec un scepticisme compréhensible. L'idée a été évoquée tellement souvent depuis 20 ans!

La dernière fois que les gouvernements ont analysé la chose, c'était en 1995. Le comité d'experts formé à cette fin avait conclu que le projet procurerait au pays des avantages économiques substantiels, malgré les investissements considérables requis (18 milliards). Il faut dire que le groupe avait retenu la technologie du TGV, qui nécessite la construction de nouvelles voies. En 2003, Bombardier a suggéré aux gouvernements de choisir plutôt son JetTrain, pouvant circuler sur les rails déjà en place et donc beaucoup moins coûteux.

Pourquoi les gouvernements devraient-ils investir aujourd'hui dans un tel système de transport alors qu'ils se sont toujours refusés à le faire auparavant? Parce que, depuis 1995, bien des choses ont changé:

• les Canadiens sont conscients plus que jamais de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Selon la technologie choisie, un train à grande vitesse pourrait apporter une contribution substantielle à notre lutte contre les changements climatiques;

• le Québec et l'Ontario ont amorcé un rapprochement visant à créer un espace économique mieux intégré. La mise en place d'un lien terrestre rapide entre les deux provinces s'inscrit parfaitement dans cette logique;

• pour les voyages de courte durée, l'avion n'est plus la meilleure option. Retards, mesures de sécurité, inconfort: ceux qui voyagent fréquemment entre les deux métropoles rêvent chaque nuit d'un moyen de transport qui leur permettrait d'échapper à cet enfer;

• le gouvernement du Canada se trouve dans une excellente situation financière. Comme il a considérablement réduit sa dette, il pourrait très bien se permettre un tel investissement. Car c'est bien de cela qu'il s'agirait, un investissement. Un investissement en tous points conforme à l'un des objectifs fixés par le gouvernement Harper dans sa stratégie économique: « Créer une infrastructure moderne et de calibre mondial. » Si le Maroc peut entreprendre la construction d'un TGV entre Tanger et Casablanca, pourquoi un tel projet serait-il hors de portée pour le Canada?

L'idée, donc, doit être appuyée. Est-ce faisable? À quel coût? Avec quelle technologie? C'est ce que les gouvernements doivent étudier avec attention, prudence et vision. Il y a une question qui, dans notre esprit, ne suscite aucune inquiétude: y aura-t-il assez de voyageurs? L'expérience toute récente du métro de Laval montre ce que nombre d'autres ont prouvé, partout dans le monde: lorsqu'on leur offre un moyen de transport confortable, rapide et simple, les gens l'adoptent avec enthousiasme.



André-Philippe Côté, *Le Soleil* DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Je vous salie, ma rue...

Monsieur le maire Tremblay,

Les citoyens semblent appuyer vos efforts pour faire de Montréal une ville propre. Les collectes de recyclage ont leurs fidèles depuis des années, et j'en suis. Mes journaux et autres papiers sont placés en ballots et serrés dans mon bac entre les plastiques et les métaux. Ils ont ainsi toutes les chances d'atteindre le camion de recyclage. Malheureusement, et il faut le déplorer, il y a encore des gens qui déposent leur bac en offrant les journaux à tout vent. Cependant, avec le temps, les gens deviennent plus conscients et nous voyons de moins en moins de rues remplies de papiers destinés au recyclage. Ce que je veux déplorer, aujourd'hui, c'est le travail parfois bâclé des gens employés au recyclage. Ainsi, mercredi matin dernier, je regardais par la fenêtre quand le camion de recyclage est passé dans ma rue, la 25e avenue à Rosemont. Les deux hommes semblaient travailler rapidement, mais j'ai pu constater qu'ils tournaient les coins ronds et qu'ils salopaient ma ville plus qu'ils l'entretenaient. Ils échappaient des papiers dans la rue et n'en ramassaient que la moitié. Ils lançaient les bacs n'importe où après les avoir vidés. Je suis allé chercher le mien dans la rue, il prenait une place de stationnement. Plus tard, en allant au coin de la rue, j'ai pu constater qu'il y avait des papiers qui avait été échappés un peu partout. Du plastique aussi. Et des contenants vides. On aurait dit que les gars du recyclage avaient décidé de ramasser la moitié seulement de ce qui les attendait. L'autre moitié leur semblant invisible, elle s'était répandue, à la faveur du vent, partout. Chaque petit terrain avait son lot de cochonneries. Comme si, en recyclant, on devait saloper la ville. Pas d'avance.

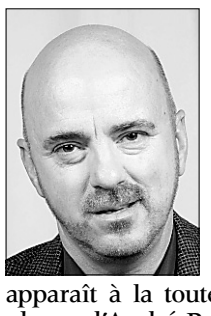
Sylvain Laquerre
Montréal

OPINION

Enfin de l'oxygène !

Cela fait du bien de voir des fédéralistes non seulement parler de leur amour pour le Québec, mais aussi le prouver

CHRISTIAN DUFOUR



L'auteur est politologue à l'ENAP.

La phrase peut-être la plus importante de *Reconquérir le Canada*, ce livre regroupant les textes de 14 politiciens, militants et intellectuels fédéralistes québécois, apparaît à la toute fin du volume, sous la plume d'André Pratte: « Cet ouvrage en est un d'amour du Québec et d'espoir pour son avenir. » Cela fait du bien de voir des fédéralistes non seulement parler de leur amour pour le Québec, mais aussi le prouver, dans un livre nous redonnant sur le plan intellectuel un peu de cet oxygène qui nous fait défaut depuis l'échec de l'accord du lac Meech, il y a 18 ans.

Cinq contributions se démarquent par leur qualité, axées sur le rappel du principe de réalité et apportant quelque chose d'important au débat. Dans un texte excellent quant à la forme et au fond, le constitutionnaliste Jean Leclair s'attaque à la désinformation véhiculée par ces intellectuels incapables de reconnaître les succès québécois des dernières années en matière intergouvernementale canadienne, de voir qu'en dépit du rapatriement de 1982 et de ce qui en découle de négatif pour le Québec, le Canada reste un État fédéral décentralisé, loin de l'épouvantail quasi unitaire trop souvent décrit.

Dans un texte clair et nuancé, l'ancienne ambassadrice Marie-Bernard Meunier rappelle les expériences allemande et européenne du fédéralisme, réfléchissant de façon lucide sur ce mode de division de la souveraineté et rappelant que le problème du Québec a plus à voir avec le « le besoin débilitant d'être aimé » qu'avec le fédéralisme. S'il y a un fil conducteur dans le livre, c'est d'ailleurs l'explication de ce qu'est le fédéralisme et le rappel de son intérêt pour le Québec. Un autre thème qui revient est qu'il ne suffit pas de défendre les intérêts du Québec au sein du Canada, mais qu'il faut être également capable de tenir compte de ceux de l'ensemble du pays.

Un autre texte étonnant, tenant compte des fonctions importantes récemment occupées par ses auteurs au sein du Parti libéral du Canada, est celui de Hervé Rivest et de Fabrice Rivault. De façon révélatrice, il s'intitule « La nation québécoise – de la reconnaissance informelle à l'enchâssement constitutionnel ». Loin de la vulgate trudeauiste, il s'agit d'une tentative libérale de s'approprier une partie du mérite de la reconnaissance de la nation québécoise par Stephen Harper, jointe à un plaidoyer pour l'incorporation de cette reconnaissance dans la Constitution canadienne. Les auteurs adhèrent à cette opinion, malheureusement de plus en plus répandue au Québec, que la reconnaissance de la nation québécoise rend caduque la société distincte, en dépit du fait que seule cette dernière peut servir de pierre d'assise à la claire prédominance du français au Québec, dans un système canadien basé sur l'égalité des droits individuels.

Partout et depuis toujours, la politique repose sur la reconnaissance des intérêts objectifs des individus et des groupes, en relation avec ceux des autres.

Intellectuel de qualité

Alors que les textes de personnages officiels sont souvent soporifiques, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes et intellectuel de qualité, Benoît Pelletier, réussit à intéresser en faisant ressortir que le bilan et la stratégie de son gouvernement en ce domaine ne sont pas aussi négatifs qu'on le dit. Et il y a la contribution d'André Pratte sans qui ce livre-charnière n'aurait jamais vu le jour, un texte qui a du souffle, qui a du chien – on sent l'exaspération –, décapante critique d'une histoire québécoise génératrice selon son auteur d'une culture politique victimaire et isolationniste.

L'entreprise n'est évidemment pas sans faille. On s'étonne de voir présenté comme un projet PLC, PLQ, PC, ADQ ce qui apparaît de toute évidence comme un ouvrage d'inspiration libérale. Des huit contributions ouvertement associées à un parti, six sont libérales et proviennent de personnages crédibles et influents. En comparaison, les textes d'un ancien candidat conservateur et d'un ancien candidat adéquiste peu connus sont pauvres, plus particulièrement celui de l'adéquiste, leur principale utilité semblant de servir de caution à un exercice se voulant non partisan. La lecture du livre fait ressortir que l'adversaire est au moins autant Mario Dumont que les souverainistes, le principal reproche fait au chef de l'opposition officielle étant de s'intéresser au Canada dans une perspective essentiellement utilitaire, comme la majorité des Québécois. Si l'on peut comprendre que l'étiquette libérale n'est pas populaire depuis le scandale des commandites et la promotion de Stéphane Dion, on aurait apprécié plus de transparence quant à cette tentative de renouvellement de la pensée fédéraliste libérale québécoise.

Un autre problème est lié à ces contributions qui, tout en prônant une acceptation plus grande de l'appartenance au Canada, invitent les Québécois à attacher moins d'importance à ces sources de pouvoir pour eux au sein du pays que représentent la théorie des deux peuples fondateurs et la dualité canadienne. Ce serait par exemple de bonnes cartes à jouer lors d'une éventuelle renégociation du Sénat. On s'étonne de voir Patrice Ryan dévaloriser le mythe (sic) des deux peuples fondateurs cher à son père Claude. Le soi-disant réalisme le dispute ici à l'abdication sans contrepartie des leviers de pouvoir dont on dispose et à l'incompréhension de la dynamique politique canadienne. De même, un idéalisme réfractaire aux rapports de force indissociables de la politique et du fédéralisme, affaiblit la contribution d'un autre auteur de la jeune génération, Mathieu Laberge.

Si l'on peut comprendre une certaine exaspération face au manque d'attachement des Québécois à l'égard d'un Canada dont ils font partie, l'amour ne se commande pas et la politique ne saurait se confondre avec la morale ou les bons sentiments. Partout et depuis toujours, elle repose sur la reconnaissance des intérêts objectifs des individus et des groupes, en relation avec ceux des autres. La force du livre apparaît davantage résider dans un rappel bien senti aux Québécois de ce qui est dans leur intérêt, en particulier les avantages du fédéralisme, que l'oubli de ces intérêts dans un factice amour du Canada.

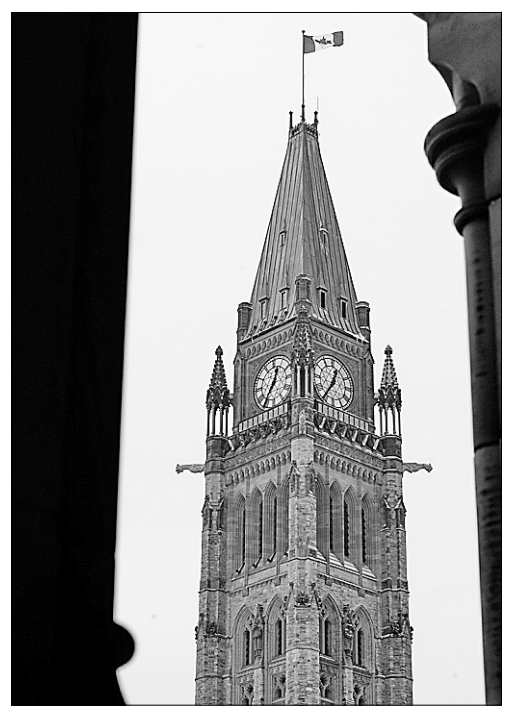


PHOTO JEAN GOUPIL, ARCHIVES LA PRESSE
Dans *Reconquérir le Canada*, les fédéralistes québécois se font enfin entendre.

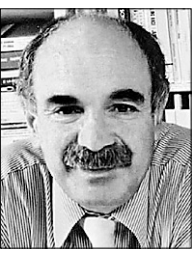
FORUM

PLANÈTE

Que reste-t-il de mai 68 ?

Quarante ans plus tard, beaucoup pensent qu'on a alors inauguré une phase de déclin des institutions, de mise en cause de l'autorité et d'affaiblissement de l'État

MICHEL WIEVIORKA



L'auteur est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris.

Il y a 10 ans, le 30e anniversaire de « 68 » n'avait pas suscité de forte émotion. Mais cette fois-ci, 40 ans après, tout indique qu'il y aura plus de passions et d'intérêt, et ce, dans plusieurs pays. Les ouvrages à paraître, et qui commencent à être annoncés, seront nombreux, y compris sous la signature d'acteurs de 68 – on attend par exemple avec impatience, en France, les livres d'Alain Geismar, personnage-clé de mai 68, puis du « maoïsme » et de la tentation de la violence qui a jailli dans sa retombée, ou bien de Maurice Grimaud, qui était en 1968 responsable de la police à Paris. De même, de nombreux colloques sont programmés un peu partout dans le monde.

Quel jugement historique pouvons-nous porter sur les mouvements qui ont marqué cette année, et en quoi nous interpellent-ils aujourd'hui ?

Les mobilisations qui ont fait de 1968 une année si exceptionnelle conjuguaient de nombreuses significations. Elles avaient une dimension morale et géopolitique, de refus de la guerre au Vietnam, ce qui, aux États-Unis, était aussi une question interne, et qui ailleurs, en Europe de l'Ouest notamment, pouvait revêtir un tour anti-impérialiste, voire anti-américain. Elles comportaient une charge culturelle, et contre-culturelle, contestant la publicité ou la manipulation des besoins par les industries culturelles, et préfigurant bien des mouvements à venir, de femmes, écologistes, anti-nucléaires, elles valorisaient la communication, l'échange.

Elles mettaient aussi en jeu l'université, avec des mouvements étudiants mettant en cause la production et la diffusion du savoir.

Là où le communisme réel existait, du fait d'un régime imposé depuis Moscou, comme en Pologne (où les événements les plus significatifs eurent lieu en 1967) et en Tchécoslovaquie, ou de l'existence de partis puissants comme en Italie ou en France, les acteurs soit s'y opposaient explicitement, faisant preuve d'un profond désir de démocratie, soit témoignaient, avec le gauchisme, d'une rupture, ou d'un début de rupture avec lui qui n'empêchait pas la pensée marxiste et révolutionnaire de se méfier de la démocratie. Il faudra attendre que le gauchisme lui-même se décompose pour que la thématique des droits de l'homme puisse trouver son espace dans ses décombres, avec notamment les « nouveaux philosophes ».

Nicolas Sarkozy estime que mai 68 a ébranlé les valeurs essentielles de la société, le respect, l'ordre, la famille, la Nation.

Déclin du mouvement ouvrier

Enfin, 1968 marque l'apogée, et le début du déclin du mouvement ouvrier dans les sociétés industrielles avancées, et notamment en Europe occidentale: il n'y aura plus, par la suite, de capacité d'action ouvrière comparable à celle qui s'est alors manifestée.

Tout ceci a pu ça et là s'inverser, après 1968, pour donner l'image sombre du terrorisme, ou de dérives communautaires. Mais dans l'ensemble, ne faut-il pas admettre que les mouvements de cette année 1968 nous ont fait entrer dans une nouvelle ère, en déblayant le terrain et en apportant un formidable renouveau de notre vie collective ?

Un constat aussi positif est pourtant largement récusé, et c'est ce qui fait de cet anniversaire un moment de passion et de débats. Ceci est particulièrement net en France où pour beaucoup, 68 aurait inauguré une phase de déclin des institutions, de mise en cause de l'autorité, d'affaiblissement de l'État. Lors de sa campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy s'en est ainsi pris vigoureusement à mai 68, qui aurait ébranlé les valeurs essentielles de la société, le respect, l'ordre, la famille, la Nation. 1968 suscite d'étranges alliances de fait chez ses détracteurs actuels: ils sont les uns en faveur d'un libéralisme économique plutôt débridé, les autres (et parfois les mêmes) pour un retour à plus d'État et de souveraineté, ils parlent les uns de modernisation, et les autres (et là aussi parfois les mêmes) de retour aux valeurs traditionnelles. En nous préparant à évoquer 68, n'est ce pas aussi de nous-mêmes, aujourd'hui, que nous nous préparons à discuter ?



ARCHIVES LA PRESSE

Le 17 mai 1968, de violentes bagarres éclatent dans le Quartier latin à Paris entre les forces de l'ordre et des milliers d'étudiants, retranchés derrière des barricades de fortune.

Des coûts liés aux accommodements

Le principe de l'utilisateur payeur pourrait aider la commission Bouchard-Taylor dans l'élaboration de ses recommandations

BRYAN BREGUET
ET FRANÇOIS VAILLANCOURT
Les auteurs sont respectivement étudiant et professeur titulaire au département de sciences économiques de l'Université de Montréal.

Les commisssaires Gérard Bouchard et Charles Taylor auraient avantage à recourir aux outils économiques dans la rédaction de leur rapport final sur les accommodements raisonnables. En effet, l'économique peut être utilisée pour déterminer, d'une part, qui doit décider quoi et, d'autre part, qui doit supporter les coûts des accommodements mis en place.

Pour déterminer qui doit décider, il faut se fonder sur les droits de propriété, principe fondamental de notre société, des producteurs comme des consommateurs. Le respect du droit de propriété public et privé permet de résoudre nombre de problèmes d'occupation symbolique des espaces.

Les espaces privés peuvent être décorés comme le souhaite leur propriétaire, qu'ils soient visibles ou non du public, en respectant les lois (pornographie, nuisance sonore). Les espaces publics refléteront les préférences de l'électorat propriétaire de cet espace, telles qu'exprimées par leurs représentants élus. Si le conseil d'administration d'une garderie ne veut pas de crèche et celui d'une autre en veut une, ces choix doivent être respectés.

Faire payer aux usagers des accommodements raisonnables leur coût permet d'éviter un gonflement indu de la demande.

Le respect de la souveraineté du consommateur, qui se reflète dans des différences de goûts, entraîne le respect des différences de choix de consommation qui ne font pas de mal aux autres. Il n'y a pas de raison économique de distinguer entre une cornette de sœur, un foulard musulman et un piercing si le choix de l'un ou l'autre ne crée pas de coût pour la société; le déplaisir privé causé par la vue d'un foulard ou d'un piercing ne saurait être source d'interdiction.

Il est vrai que les goûts, et donc certains choix, sont le fait de pressions extérieures mais cela vaut autant pour les goûts influencés par la religion ou les traditions familiales que pour ceux résultant des pressions des pairs, du milieu social (école, travail) ou la publicité commerciale.

Utilisateur payeur

Comment allouer l'occupation privative des espaces ? En appliquant le principe d'utilisateur payeur. Le propriétaire vend aux demandeurs l'accès aux lieux sans favoriser un usage ou un autre; par exemple, toute association universitaire peut louer un local pour prier, fêter ou comploter. On loue au plus offrant pour équilibrer offre et demande.

Dans certains cas, par exemple une piscine municipale, les usagers paient déjà par leurs impôts. L'allocation par les prix fonctionne mieux en l'absence d'un tel monopole. Si ce monopole est immuable et si 5 % de la population souhaite utiliser la piscine en mode unisexe, quelle raison aurait-on de lui refuser l'accès à un service que les membres de cette minorité financent, comme les autres citoyens, par leurs impôts ? Si on refuse, on devrait compenser ce groupe en payant pour leur accès à une piscine privée. Si ce groupe exige aussi la présence de personnel de même sexe que les baigneurs, pourquoi dire non si cela est planifiable ? Et si des gens veulent se baigner tout habillé, il suffit d'examiner l'impact d'une telle pratique sur les coûts d'opération (filtres, nombre de sauveteurs) et de tarifer en conséquence.

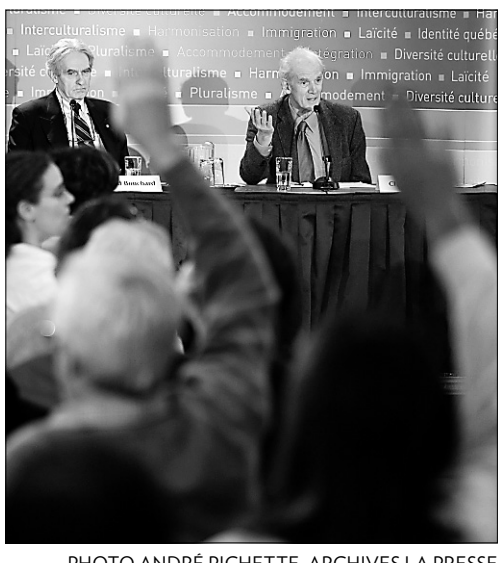


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Quelles seront les recommandations des commissaires Bouchard et Taylor sur les accomodements raisonnables ?

Devrait-il y avoir un minimum de demandeurs pour justifier une utilisation exclusive ? Oui. Le niveau de ce minimum dépend entre autres du nombre de piscines dans un territoire donné, de leurs heures d'ouvertures et de la demande; il semble moins approprié de réserver à un sous-groupe une piscine extérieure en pleine canicule de juillet qu'une piscine intérieure un soir de janvier. Une plus grande diversité permet d'augmenter le bien-être des membres de la société, qui sont des consommateurs avec des goûts différents.

Appliquons le mêmes principes au milieu scolaire et présumons un seul enfant musulman dans une école qui sert 100 repas chauds par jour. Il y a donc monopole du fournisseur et faible demande. On doit offrir à cet enfant l'option suivante: un repas chaud hallal dont il paye le coût supplémentaire. Si ce repas coûte 1$ de plus, l'enfant paiera ce montant en plus du coût normal. Et les autres consommateurs resteront libres de leur choix et ne paieront pas plus cher. Évidement, l'élève pourrait apporter son propre repas. Le demandeur de chaque type de repas paierait ainsi le coût de ce type de repas sans que le monopole du fournisseur soit tenu d'accommoder les diverses demandes.

En conclusion, nous croyons que le respect des droits de propriété et de la souveraineté du consommateur, de même que l'application du principe d'utilisateur payeur avec compensation aux individus assujettis à un monopole, sont susceptibles d'aider la commission Bouchard-Taylor dans l'élaboration de ses recommandations.

En particulier, si on fait payer aux usagers des accommodements raisonnables les coûts supplémentaires, on évitera un gonflement indu de la demande, gonflement typique de situations de demande de biens et services à prix zéro ou trop faible. L'allocation par ce mécanisme de prix exige cependant que les monopoles publics ajustent leurs comportements pour satisfaire les demandes diverses ou compensent pour les exigences non-satisfaites.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.



Aucun paiement pendant 90 jours†

0 $ Comptant à la location

0 ,9 % Taux de financement à l'achat sur les modèles sélectionnés

0 $ Transport et préparation inclus à la location

ou

Remise à l'achat allant jusqu'à 9 000 $** Valide sur les autres modèles 2007/2008 sélectionnés.



Civic berline Si 2008 illustrée

Civic DX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
198 $* par mois/60 mois	0 $ + Prime écoAUTO 1 000 $††



Accord berline EX-L 2008 illustrée

Accord LX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
318 $* par mois/48 mois	0 $



CR-V EX 2008 illustré

CR-V LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
348 $* par mois/48 mois	0 $



Odyssey EX-L 2008 illustrée

Odyssey DX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
438 $* par mois/48 mois	0 $



Pilot EX-L 2008 illustré

Pilot LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
488 $* par mois/48 mois	0 $



Ridgeline EX-L 2008 illustré

Ridgeline LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
438 $* par mois/48 mois	0 $

honda.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

Évitez les douanes

HONDA

3532874A

3533250

*Les offres de location-bail et de financement d'une durée limitée sont faites par les Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2008 mentionnés ci-après. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Période de location de 48 mois : Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 318 $, b) 0 $, c) 15 264 $. CR-V LX 2RM 2008 (modèle RE3838E) : a) 348 $, b) 0 $, c) 16 704 $. Odyssey DX 2008 (modèle RL3818E) : a) 438 $, b) 0 $, c) 21 024 $. Pilot LX 2RM 2008 (modèle YF2818EX) : a) 488 $, b) 0 $, c) 23 424 $. Ridgeline LX 2008 (modèle YK1648E) : a) 438 $, b) 0 $, c) 21 024 $. Période de location de 60 mois : Civic berline DX manuelle 2008 (modèle FA1528EX) : a) 198 $, b) 0 $, c) 11 880 $. Franchise de kilométrage de 120 000 km pour la Civic; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Franchise de kilométrage de 96 000 km pour l'Accord, le CR-V, l'Odyssey, le Pilot et le Ridgeline; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Taux de financement à l'achat de 0,9 % pour 36 mois sur les modèles sélectionnés suivant : FA1528EX, CP2538E, RE3838E, RL3818E, YF2818EX, YK1648E. †L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique sur les offres de financement à l'achat sur tous les nouveaux modèles 2007 et 2008 et sur les véhicules d'occasion certifié Honda achetés et livrés au plus tard le 31 janvier 2008. Offre en vigueur par l'entremise des Services Financiers Honda sur approbation de crédit seulement. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas ajoutés au cours des 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les intérêts (le cas échéant) commenceront à être ajoutés et l'acheteur devra payer le capital et les intérêts mensuellement jusqu'au terme du contrat. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photos à titre indicatif. **La remise à l'achat varie entre 1 000 $ et 9 000 $ selon le modèle. L'offre s'applique seulement à l'achat comptant. La remise de 9 000 $ s'applique seulement sur une S2000 2007 (modèle AP2147EN) au PDSF de 50 600 $. Les frais de préparation et livraison de 1 540 $, les enregistrements, assurance, immatriculation et taxes sont en sus. Les offres de remise en argent ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. ††Vous pourriez être éligible au Programme de remise écoAUTO du gouvernement du Canada. Pour plus d'information, visitez www.ecoaction.gc.ca. Voyez votre concessionnaire Honda pour tous les détails.